



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2016

Avril 2017



www.ciip.ch

Par souci de simplification, la **forme** masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont:

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8);
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11);
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2016

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2016

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Espace romand de la formation

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	9
Conférence des secrétaires généraux, CSG	12
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	14
Commission de gestion, COGEST	15
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	16
Conseil « Média-formation », CMF	17
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	18

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2016 – 2019

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes</i>	20
--	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	21
Commission pédagogique, COPED	23
Commission des ressources didactiques numériques, CORES	25
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	27
Commission des épreuves romandes communes, COMEPRO	28
Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire, UMER-SO	29
- Langues	29
- Français	29
- Allemand 5–11	30
- Anglais 7–11	30
- Mathématiques 1-8 et 9-11	30
- Sciences de la nature, cycle 3	31
- Sciences humaines et sociales, cycles 2 et 3	31
- Arts	32
- Plan d'études romand et Plateforme électronique	32

Degré secondaire II

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	34
Commissions de coordination relevant de la CLPO	36
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	39
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	40

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	43
Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée, COPES	45

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	46
--	----

Formation des enseignants et des cadres

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	48
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	50

<i>Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i>	
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	52
Semaine des médias à l'école en Suisse romande	53
<i>Politique des langues</i>	
Commission langues et échanges, COLANG	54
- Délégation à la langue française, DLF	54
- Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF	55
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	56
<i>Politique culturelle</i>	
Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	57
<i>Recherche et documentation</i>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	60
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	63
Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE	64
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES	
<i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i>	
Bilan	66
Compte de résultats	68
Compte des investissements UMER-SO	69
Budget 2016	70
<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2016</i>	71



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2016

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière a adopté le 26 novembre 2015 pour la période administrative 2016-2019 :

1. Espace romand de la formation	page 9
2. Scolarité obligatoire	21
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	34
4. Pédagogie spécialisée	43
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	46
6. Formation des enseignants et des cadres	48
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	52
8. Politique des langues	54
9. Politique culturelle	57
10. Recherche et documentation	60

Priorités politiques

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2016 :

1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande

La CIIP s'engage à coordonner et soutenir la mise en œuvre de la CSR dans les cantons romands d'ici à la rentrée scolaire 2015 – 2016, conformément aux échéances fixées dans le concordat HarmoS et la convention romande. Elle rend compte régulièrement des progrès accomplis et dresse un bilan des réalisations au terme de cette période.

Comme ils avaient eu l'occasion d'en rendre compte à l'échéance concordataire du 1^{er} août 2015, les sept cantons francophones ont effectivement, dans le délai de six ans requis par la Convention scolaire romande, procédé aux adaptations de structure et adopté les éléments d'harmonisation établis d'un commun accord dans la CSR. Les dernières modifications apportées aux bases légales et dispositions d'application cantonales sont désormais toutes en vigueur (conformément au tableau qui suit), respectant à la fois les clauses du concordat national HarmoS et les exigences fixées dans l'article 62 de la constitution fédérale. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale.

Lois cantonales en vigueur pour la scolarité obligatoire (état au 31 décembre 2016)

BE	Loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO), révisée le 21 mars 2012. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2013.
FR	Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS). Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2015.
GE	Loi sur l'instruction publique (LIP) du 6 novembre 1940, révisée partiellement le 10 juin 2011. Entrée en vigueur : 1 ^{er} septembre 2011. Puis intégralement révisée (« refonte ») le 17 septembre 2015. Entrée en vigueur : 1 ^{er} janvier 2016.
JU	Loi du 20 décembre 1990 sur l'école infantine, l'école primaire et l'école secondaire (LS), révisée le 1 ^{er} février 2012 et devenue la Loi sur l'école obligatoire. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2012.
NE	Loi du 28 mars 1984 sur l'organisation scolaire (LOS), révisée le 25 janvier 2011. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2014 (rentrée scolaire 2015/2016 pour les modifications au cycle 3).

>>

VS	Loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique. Loi du 10 septembre 2009 sur le cycle d'orientation. Loi du 15 novembre 2013 sur l'enseignement primaire. Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2015.
VD	Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO). Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2013.

2. Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

La CIIP soutient la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en renforçant les échanges d'informations et la concertation entre les cantons membres et les associations partenaires. Elle prend des mesures dans le domaine de la formation des enseignants et des cadres, ainsi que sur le plan statistique, en collaboration avec les organes nationaux concernés.

Ces tâches occupent principalement la conférence des chefs de service et responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée (CLPS), mais également les conférences de la scolarité obligatoire (CLEO) et post-obligatoire (CLPO), ainsi que de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). La CLPS assure l'échange régulier d'informations sur la mise en œuvre de l'accord intercantonal, ratifié par tous les cantons romands sauf Berne. Au cours de l'année 2016 s'est terminée l'analyse des données cantonales sur les troubles du spectre autistique et s'est poursuivie la publication de fiches d'information aux enseignants par type de handicap, toutes deux réalisées avec le concours du Centre suisse de pédagogie spécialisée.

3. Développement et adéquation des diverses filières de maturité

La CIIP veille au développement des filières de maturité spécialisée et de maturité professionnelle et elle en coordonne certains aspects relevant de son domaine de compétence. Elle participe activement aux travaux nationaux portant sur la qualité et les exigences de la maturité gymnasiale. Elle coordonne avec les autorités et conférences responsables les voies d'accès aux Hautes Écoles.

Depuis 2016, deux commissions de coordination sont chargées de donner suite aux mesures et instruments précédemment développés en ce qui concerne les conditions d'accès au tertiaire, plus particulièrement aux filières de la HES-SO: une commission traite des maturités spécialisées et l'autre des maturités professionnelles à partir du plan d'études romand adopté en 2014. Le 6 avril 2016, la CDIP a adopté diverses mesures pour le renforcement de la maturité gymnasiale, en particulier pour la détermination d'exigences disciplinaires de base, considérées comme constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures. Les cantons se sont également entendus sur une meilleure harmonisation des examens de maturité et sur l'intensification de la collaboration avec les universités.

4. Attractivité et coordination de la formation des enseignants

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignants et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle soutient les collaborations entre institutions de formation d'enseignants et veille à la qualité de la formation, en ce qui concerne plus particulièrement la pratique professionnelle et l'usage des instruments découlant de la convention scolaire romande.

La conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) recueille désormais régulièrement les données relatives aux conditions d'admission et de formation pratique et aux diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement. La situation sur le marché de l'emploi est stable, l'augmentation des admissions dans les institutions de formation ayant permis de faire face aux conséquences cumulées de l'évolution démographique de certaines régions et au départ en retraite d'une génération d'enseignants. Par l'entremise du Conseil académique des Hautes écoles pédagogiques romandes (CAHR), les institutions sont étroitement impliquées dans les travaux découlant de la mise en œuvre de la CSR et, désormais, du développement des didactiques disciplinaires à l'échelle de la Suisse latine. Suite à un postulat adopté par la Commission interparlementaire romande de contrôle de la CSR, un état des lieux détaillé des modalités de formation pratique des futurs enseignants des degrés secondaires I et II a été publié en septembre 2016. Des recommandations à ce sujet ont été élaborées en fin d'année en vue d'une adoption en 2017.

>>

5. Médiation culturelle jeunes publics

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des élèves aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le plan d'études romand. Elle encourage également le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignants.

Durant l'année 2016, un groupe de travail de la conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles a établi un état des lieux et une analyse des dispositifs cantonaux pour la médiation culturelle et l'accès des jeunes publics (de 4 à 20 ans) à la culture en Suisse romande. Des propositions de coordination devraient être présentées en 2017.

6. Apprentissage et promotion de la langue française

La CIIP détermine les axes d'une politique de soutien à la langue française, portant sur la place du français dans la stratégie nationale d'enseignement des langues et dans la formation en général, sur les apports et les spécificités de la Suisse romande dans l'espace francophone, et enfin sur la promotion de la lecture et du livre.

L'AP-CIIP est montée au front dans le cadre de la politique d'enseignement des langues et de la concertation au sein de la CDIP. Elle a pris solidairement et publiquement position lors de la consultation lancée par le Conseil fédéral sur une potentielle modification de la loi fédérale du 5 octobre 2007 sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques et a écrit à tous les directeurs alémaniques de l'instruction publique.

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) organisée par la Délégation à la langue française, un accent particulier est porté depuis quelques années sur les prestations culturelles et les animations pédagogiques proposées en Suisse alémanique. L'inauguration de la 21^e SLFF s'est faite à Berne, en présence notamment du président du Conseil des Etats et dans le contexte de la promotion de la langue française.

La conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles a lancé, avec l'accord de l'Assemblée plénière, une politique commune de soutien triennal à l'édition et au livre, dont la mise au concours de projet a été publiée fin janvier 2017.

7. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales

La CIIP respecte et met en œuvre, conformément à l'article 4 de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, un enseignement obligatoire de l'allemand (suivi de l'anglais) et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle soutient les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales.

La réalisation et l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement d'allemand et d'anglais suivent leur cours avec succès. Pour traiter des diverses questions se posant en termes de langues, hors plans d'études et moyens d'enseignement, une nouvelle commission permanente a été mise sur pied en 2016 : la COLANG. La nouvelle agence nationale pour les échanges linguistiques (*Movetia*, Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité), instituée en 2016 par les Offices fédéraux et la CDIP, pourra compter sur l'intérêt et le soutien de la CIIP, notamment par l'entremise de cette nouvelle commission.



Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

DOCUMENTATION

*ESPACE ROMAND DE LA FORMATION**Point 3.1 du Programme d'activité 2016 - 2019*

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Monika MAIRE-HEFTI
présidente de la CIIP

MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Principaux thèmes traités en 2016 – Réalisations

Fonctionnement de la CIIP: depuis le début de l'année 2016, Mme la Conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti (NE) a assuré la présidence de la CIIP et M. le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver (BE) la vice-présidence. Les représentants romands au sein du Comité de la CDIP en 2016 sont Mme M. Maire-Hefti (NE) et M. J.-P. Siggen (FR). MM. B. Pulver (BE) et M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Mme la CE A.-C. Lyon (VD) a assuré la vice-présidence de la CDIP et du Conseil suisse des Hautes Écoles, dont le 2^e vice-président est M. B. Pulver.

Entrée en vigueur des Statuts et du Règlement de gestion financière de la CIIP après révision: les versions révisées des Statuts et du Règlement de gestion financière, adoptées le 26 novembre 2015 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2016, leurs commentaires réactualisés étant adoptés à leur tour le 17 novembre 2016.

Finances: l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2015 et le budget 2017 du Secrétariat général, de l'IRDIP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 et en renonçant à toute indexation. Au cours de l'année, elle a également validé les comptes et adopté le budget 2017 de RERO, suite à la sortie du canton de Vaud du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale.

Accord cadre de collaboration entre les trois centres institutionnels de recherche en éducation: l'Assemblée plénière a validé en novembre l'accord de collaboration qu'elle avait souhaité voir s'instaurer entre l'IRDIP romand, le SRED genevois et l'URSP vaudoise. Ce premier accord cadre porte jusqu'à fin 2019.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Espace romand de la formation

Réactualisation de la Convention de 2005 pour la mobilité intercantonale: l'Assemblée a pris acte du rapport d'un groupe de travail inter-degrés s'étant prononcé en 2015 sur la mise à jour de l'accord subsidiaire passé en 2005 pour simplifier et facturer la scolarisation d'un élève dans un canton voisin. Elle a décidé de ne rien changer aux dispositions de l'accord, mais de fixer, conformément à celles-ci, des modalités d'application et une nouvelle échelle tarifaire, se fondant sur les tarifs en vigueur dans la région du Nord-Ouest (NW-EDK). Ces documents ont été mis en consultation auprès des conférences de chefs de service d'enseignement jusqu'à la fin de l'année, dans le but d'être adoptés en mars 2017 afin d'entrer en vigueur pour la rentrée suivante.

Mise en œuvre de la CSR: l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission inter-parlementaire CIP-CSR, pour la septième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, assorti d'un dossier étoffé d'indicateurs statistiques préparé par l'IRDP.

Enseignement des langues nationales et étrangères: l'AP-CIIP a tenu trois discussions approfondies suite aux menaces portées sur l'enseignement du français dans certains cantons alémaniques du fait du lancement de plusieurs initiatives populaires. Tout en restant profondément acquiescent au respect de la Stratégie des langues adoptée par la CDIP en mars 2004, la CIIP s'est quelque peu démarquée de la réaction de la conférence nationale lors de la consultation lancée en juillet par le Conseil fédéral. Une communication commune a été faite par la CIIP sur le plan national en octobre (voir communiqué de presse ci-après).

Moyens d'enseignement en sciences humaines et sociales au 3^e cycle: l'AP-CIIP a prêté tout au long de l'année une attention toute particulière à ce dossier sensible. Elle a décidé en mars du passage par une phase probatoire des nouveaux moyens d'histoire et de géographie dans les cantons intéressés, puis a adopté en mai un budget complémentaire devant couvrir les frais de cette probation et des travaux de corrections et compléments qui en découleront. Le traitement du «fait religieux» a également fait l'objet d'un échange entre les cantons, à la fois du fait de sa prise en compte dans les MER SHS du 2^e et du 3^e cycles et du fait de l'intérêt porté par la Commission interparlementaire romande CIP-CSR à son sujet.

Formation des enseignants: suite à un postulat déposé en juin 2015 par la commission interparlementaire CIP-CSR, ainsi qu'aux interpellations formulées par le Syndicat des enseignants romands en août 2015, l'AP-CIIP a chargé la CLFE de préparer des rapports et d'éventuelles propositions relatives à la formation pratique pour les degrés secondaires I et II, ainsi qu'à la formation des généralistes pour le degré primaire. Un groupe de travail paritaire a été constitué entre délégués de la CLFE et du SER. L'état des lieux relatif à la formation pratique des futurs enseignants secondaires a été adopté en septembre et discuté en séance de la CIP-CSR en octobre. Suite à ce débat, l'Assemblée plénière a fixé le cadre d'un projet de recommandations, à adopter en 2017.

Politique romande de soutien à l'édition, au livre et à la lecture: suite à son accord de principe donné en 2015 à la proposition de la conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles, l'Assemblée plénière a inscrit dès 2017 un montant de près de trois cents mille francs en tant que soutien annuel à l'édition et au livre en Suisse romande, de manière subsidiaire et complémentaire aux politiques fédérale et cantonales en la matière. L'AP-CIIP a donné son aval au règlement de la mise au concours et aux diverses dispositions d'exécution.

Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO): l'Assemblée a préparé la transition du réseau romand, qui débutera en janvier 2017, suite à l'abandon par le canton de Vaud de sa participation à RERO, et qui durera au moins jusqu'en 2020, au terme de l'adhésion progressive des bibliothèques universitaires et scientifiques à une plateforme de services (projet SLSP) qui devrait voir le jour progressivement dès l'été 2017. Les perspectives concrètes du développement national se précisent au fil des mois et la participation de nombreux délégués des membres RERO au projet SLSP est assurée. Un nouveau Comité de pilotage et un nouveau président, nommés par la CIIP, ont pris dès le premier mai 2016 la succession du précédent Conseil stratégique pour assurer la conduite et la gestion de RERO. Une étude de faisabilité a été lancée pour envisager, à terme, la transformation de RERO en un prestataire de services spécifiques susceptibles d'intéresser des bibliothèques patrimoniales, scolaires et autres, qui ne trouveraient pas leur place ou la satisfaction de leurs besoins dans la plateforme nationale. Certaines prestations spécialisées pourraient d'ailleurs intéresser la plateforme SLSP, qui devra sans doute engager divers sous-traitants.

>>

Espace romand de la formation

Communiqués de presse: l'AP-CIIP n'a publié qu'un communiqué de presse en 2016 :

- le 17 octobre, dans une publication en deux langues, pour défendre fermement des lignes de force confédérales fondées sur le respect et la mise en œuvre de la stratégie des langues adoptée en 2004 par la CDIP.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2015: les 10 mars, 19 mai, 22 septembre et 17 novembre.

Présidence: Mme la CE Monika Maire-Hefti (NE).

Aucune mutation n'est intervenue en cours d'année.

Espace romand de la formation

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jérôme Amez-Droz
président de la CSG

MANDAT

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Principaux thèmes traités en 2016

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a en outre discuté des sujets suivants :

Mise en œuvre de la période administrative 2016 – 2019 : la CSG a assuré le suivi de mise en place du programme d'activité et des nouveaux organes permanents institués pour la nouvelle période administrative, en veillant notamment à la composition et aux présidences des commissions permanentes, ainsi qu'à l'attribution des charges de représentations entre ses membres sur le plan romand et suisse.

Organisation de la transition dans RERO : la CSG a reçu en août le président et les membres du nouveau comité de pilotage de RERO, afin d'éclaircir diverses questions de planification budgétaire et de clé de répartition, ainsi que de perspectives d'avenir dans le contexte de transition 2017 à 2020.

Formation d'interprètes en langue des signes : la CSG a analysé les demandes reçues des milieux concernés et spécialisés afin de trouver une solution pour assurer la formation de tels interprètes pour les besoins des cantons romands, toute possibilité ayant disparu avec le retrait, du fait des conséquences RPT, des subventions découlant de l'AI. Elle a lancé un sondage sur les besoins effectifs des cantons et pris de nombreux contacts, dans l'espoir de pouvoir soutenir une solution à partir de 2019, pour une tâche qui ne relève pas de la CIIP.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP. Elle s'est également prononcée sur des éléments de gestion, concernant en particulier le statut du personnel permanent de la CIIP et la mise en œuvre du règlement de gestion financière et son application pour les moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire et de la formation professionnelle.

Consultations et échanges d'informations : les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Thèmes traités

>>

*Espace romand de la formation***Données factuelles****La CSG**

La CSG s'est réunie à six reprises : les 24 février, 23 mars, 27 avril, 31 août, 2 novembre et 2 décembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 2 et 3 décembre à Saignelégier.

Présidence : M. Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du DEF, Neuchâtel.

Mutations :

Guy Lévy, secrétaire général adjoint auprès de la Direction de l'Instruction publique du Canton de Berne, a pris sa retraite au 31 mars 2016. Son successeur, Aldo Dalla Piazza, a repris ses fonctions et la représentation bernoise dans la CSG dès avril 2016.

Olivier Tschopp, chef du service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire auprès du Département de la formation, de la culture et des sports du Canton du Jura, a quitté ses fonctions au 30 novembre 2016 suite à sa nomination à la direction de *Movetia*, la Fondation suisse pour la mobilité et les échanges. Son successeur, Christophe Cattin, reprendra ses fonctions et la représentation jurassienne dans la CSG dès janvier 2017.

Jean-François Steiert, délégué aux affaires intercantionales du Département vaudois de la formation et de la jeunesse a quitté ses fonctions à la mi-décembre 2016 suite à son élection au Conseil d'Etat du Canton de Fribourg. Son successeur, Christian Berdoz, reprendra ses fonctions et la représentation vaudoise dans la CSG dès mars 2017.

Espace romand de la formation

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Olivier Maradan
secrétaire général de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites internet correspondants.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2016 – 2019 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site internet et des documents administratifs. L'année 2016 a par conséquent signifié un certain nombre d'adaptations et diverses modifications dans la répartition des tâches des divers collaborateurs permanents.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) reste pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER est désormais accessible sur la plateforme électronique du Plan d'études romand.

Mutations :

Le Secrétariat a connu quatre changements en 2016. Suite au départ fin 2015 de Béatrice Brauchli, collaboratrice scientifique en charge des langues étrangères, Andreas Dutoit-Marthy lui a succédé dès janvier, assurant par la même occasion le secrétariat permanent de la commission Langues et échanges (COLANG). Deux collaborateurs ont atteint l'âge de la retraite au printemps : Patricia Täis, assistante de direction depuis 2001, et Jean-François Jobin, gestionnaire de la plateforme électronique PER/MER depuis 2010. Dès avril, Pascale Lamarre, déjà collaboratrice administrative depuis 2005 auprès de l'unité Médias de la CIIP, a succédé à la première et Gaël Téguia est devenu responsable informatique. Au poste d'apprentie, Margaux Junod a succédé à Shadya Abdalla, qui a obtenu son CFC. Par ailleurs, Shanoor Kassam, déjà collaboratrice scientifique auprès de l'IRD, a complété son horaire en prenant en charge les ressources pour la formation générale, en collaboration avec le secrétariat de la commission des ressources didactiques numériques (CORES).

Activités

Personnel

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2016 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2017, contenant quelques économies et sans indexation de la contribution ordinaire: la COGEST a relevé, à l'intention des organes décisionnels, l'augmentation des charges du Secrétariat général en lien direct avec le nouveau programme d'activité impactant fortement le financement dès 2018, d'où la nécessité de renoncer à certaines prestations ou sinon d'augmenter la contribution des cantons. Concernant les moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire, la COGEST a souhaité faire paraître les coûts des travaux de réalisation des nouveaux moyens de français en dehors de la planification financière, vu les fortes incidences provoquées sans encore être fondées sur des décisions définitives. Avant l'ouverture de ce chantier, elle a par ailleurs demandé que soient étudiées différentes variantes contenant tant les aspects financiers que pédagogiques.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2015, respectant pour la première fois les normes du MCH2.
- Transfert de la gestion commerciale des ouvrages de la formation professionnelle dès janvier 2017 à une entreprise (SA) par voie de mandat de prestations, dans le cadre de l'accord avec le SEFRI.
- Révision des commentaires du règlement financier, lequel a été révisé et adopté par l'Assemblée plénière le 26 novembre 2015.
- Etude de la question des liquidités de la CIIP, notamment le besoin important de cash en début d'année pour faire face aux décalages entre décaissements et encaissements liés aux ouvrages de la scolarité obligatoire en forte augmentation.
- Constat récurrent du manque à gagner ne permettant pas de couvrir les frais fixes de fonctionnement de l'Unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire, conséquence des reports successifs d'introduction des moyens; décision suivra en 2017 concernant les centimes additionnels ajoutés dans le prix de vente des ouvrages.

Thèmes traités et résultats

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 13 janvier, 6 avril et 21 septembre 2016.

Présidence: Michel Perriard (FR).

Mutations: Aldo Dalla Piazza a remplacé Guy Lévy dès avril et Alice Chardonens Van Es, Pierre-Etienne Wildi, dès septembre.

La COGEST

Espace romand de la formation

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales, généralisé en Suisse romande sur la base de la «Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger» (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Activités 2016

Sous la présidence du député fribourgeois M. Gaëtan Emonet, la CIP-CSR s'est réunie à deux reprises, en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP, le 10 juin à Lausanne et le 28 octobre à Fribourg. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, avec la participation du secrétaire général. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance du rapport 2015 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2015 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2016, qu'elle a transmis à la fin mars 2017 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de sa séance du 19 juin, la CIP-CSR a pu profiter de s'informer sur quantité de dossiers, en particulier de moyens d'enseignement, énumérés dans le rapport de mise en œuvre de la CSR.

Lors de son assemblée d'automne, la CIP-CSR a d'une part pris acte du rapport d'état des lieux consécutif au postulat portant sur le renforcement de la formation pratique des enseignants secondaires dans les instituts de formation. Se montrant reconnaissante des informations fournies, elle n'en a pas moins rappelé à la présidente de la CIIP attendre une position plus politique et plus déterminée en faveur des stages en responsabilité. La commission a pris bonne note que des recommandations de la CIIP à ce sujet lui seront présentées en 2017. Elle a conduit, d'autre part, un débat sur la place du fait religieux dans la scolarité obligatoire des divers cantons romands. Par le biais de quatre exposés et d'un débat général, la CIP-CSR a utilement pu prendre en compte les différences d'approches découlant du statut des religions dans les constitutions cantonales. Le débat n'a pas donné lieu à des demandes adressées à la CIIP, ces questions restant exclusivement de compétence cantonale.

Activités

Espace romand de la formation

Conseil « Média-formation », CMF



Oskar Freysinger
président du CMF

MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Activités 2016

Le CMF s'est réuni le 6 décembre pour faire le point sur les coopérations et projets en cours et pour résoudre diverses difficultés d'ordre technique. Il a pris connaissance de l'état réjouissant des collaborations et de diverses nouvelles réalisations. Les travaux du Conseil sont préparés par un groupe de liaison qui se réunit en principe trois fois par an.

Le Conseil a principalement décidé de proposer à l'AP-CIIP la tenue d'une conférence de presse commune entre la CIIP et la RTS, afin de faire connaître les importants développements atteints grâce à la mise à disposition durable des émissions sur Internet et à leur mise en relation directe avec les objectifs du PER et les contenus des MER. Le renforcement de la collaboration entre les deux institutions peut être mis en avant et illustré de nombreux exemples, y compris les nombreuses actions conduites durant la semaine des médias à l'école. La CIIP peut réitérer par la même occasion son soutien aux médias de service public, la SSR étant tenue par sa concession de répondre à des objectifs de formation et de culture.

Cette conférence de presse s'est finalement tenue à Berne le 23 mars 2017.

Présidence: Oskar Freysinger (VS).

Délégué de la RTS: Gilles Marchand, directeur.

Secrétariat: Christian Georges, SG-CIIP.

Mutations: Jacqueline Lashley rejoint le CMF en tant que présidente et déléguée de la FAPERT; Olivier Solioz fait de même en tant que vice-président et délégué du SER; Nathalie Hof, journaliste, en tant que quatrième représentante de la RTS.

Activités

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Activités 2016

La COPAR ne s'est exceptionnellement réunie qu'à une seule reprise en 2016, le 15 mars (la séance suivante ayant dû être repoussée au début janvier 2016), pour échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions présentes.

La COPAR s'est surtout intéressée au début de la nouvelle période administrative de la CIIP, impliquant à la fois l'introduction d'un nouveau programme d'activité 2016 – 2019, une évolution dans le dispositif des organes permanents et quelques ajustements aux Statuts et au Règlement de gestion financière de la CIIP. Les épreuves romandes communes, le renouvellement des moyens d'enseignement de français et le champ d'action de la nouvelle commission permanente Langues et échanges ont plus particulièrement interpellé les membres.

La commission s'est concentrée sur la préparation du bulletin d'information de la CIIP consacré à la Transition entre le secondaire I et le secondaire II, ce numéro ayant finalement paru en juin 2016. La thématique retenue par la COPAR pour le bulletin suivant a porté sur la formation des enseignants. Toutefois, au vu du retard pris par divers dossiers, sur l'agenda de la CLFE comme sur celui de la CDIP, une rocade a été décidée en janvier 2017, privilégiant pour cette année-ci un bulletin consacré à l'enseignement des sciences humaines et sociales sur la base du PER.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'AP-CIIP.

Présidence : Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence : Pierre Kolly (CLEO / GE).

Secrétariat : Patricia Taïs, SG-CIIP.

Mutations : s'il n'y a pas eu de mutations entre la fin 2015 et la séance de la mi-mars 2016, les successions intervenues au cours de l'été à la présidence du SER et de la FAPERT ont retardé la recherche d'une date de séance pour l'automne, laquelle a fini par être reportée au début janvier du fait du manque de disponibilité des représentants de la CIIP.

Activités

La COPAR



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2016 – 2019

Tableau synoptique et acronymes des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire B & Formation adultes	Tertiaire A Hautes Ecoles	Culture & Langues	Recherche & documentation
CONFÉRENCES	Assemblée plénière							
	CSG Secrétaires généraux							
	CLEO scol.obligatoire			CLPO post-obligatoire			CDAC affaires culturelles	
	CLPS pédagogie spécialisée				CLFE formation enseignants et cadres			
	CLOR orientation scolaire et professionnelle							
Contrôle. parlem.	CIP-CSR Commission interparlementaire							
Commissions permanentes	COGEST Gestion et contrôle		COPAR comm. consultative des assoc. partenaires		COPED PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens.		CREME MER-FP + GLIMI (Tessin)	
	Conseil Media – Formation CIIP & RTS		CORES ressources didactiques numériques				COLANG langues & échanges	
Commissions de coordination			COMOS distribution MER-SO		CAI Classes et accords CMP Matus professionnelles CMS Matus spécialisées			
			COMEPRO épreuves comm.		CME Coopérations multilatérales et européennes CFQA Formation et qualification des adultes CREFP économistes form.prof.			
			COPES procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée					
			COFORDIF coordination et surveillance du mandat FORDIF					
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands			IRDIP Institut de recherche et de documentation pédagogique		

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

AP-CIIP	Assemblée plénière	CS-IRDIP	Conseil scientifique de l'IRDIP
CSG	Conférence des secrétaires généraux	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMEPRO	Commission des épreuves romandes communes
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire	COPES	Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES)
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CAI	Commission classes et accords de la CLPO
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CMP	Commission des maturités professionnelles de la CLPO
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	CMS	Commission des maturités spécialisées de la CLPO
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	CME	Commission des coopérations multilatérales et européennes de la CLPO
COGEST	Commission de gestion	CFQA	Commission de formation et de qualification des adultes de la CLPO
COPAR	Commission consultative des partenaires	CREFP	Commission des responsables des économistes de la formation professionnelle
CMF	Conseil Média-formation	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
COPED	Commission pédagogique	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPED	Commission pédagogique	IRDIP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
CORES	Commission des ressources didactiques et numériques		
CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle		
COLANG	Commission langues et échanges		
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation		

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Pierre Kolly
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de:

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

Thèmes traités en 2016

Moyens d'enseignement romands (MER) et Plan d'études romand (PER)

En cohérence avec la CSR et faisant suite à l'introduction du PER dans tous les cantons romands, la CLEO traite de nombreux points relatifs à la réalisation de MER ou à l'adaptation de moyens négociée suite à un AOP avec des éditeurs. Se basant sur les analyses menées par des groupes de validation et les préavis de la COPED, la CLEO décide des principales orientations à donner aux MER et donne ultimement son aval à leur édition. Elle en planifie l'introduction selon les intentions des cantons.

Langues nationale et étrangère: le moyen d'allemand *Junior 8^e* a été analysé durant l'été et la CLEO en a donné l'aval à l'édition en fin d'année en vue d'une introduction dès la rentrée 2017, assurant ainsi la continuité dans l'introduction de la collection pour le cycle 2, puisque *Junior 7^e* était introduit à la rentrée scolaire 2016. De plus, des consignes ont été fournies à l'éditeur qui a produit les premiers exercices complémentaires accompagnant *Der grüne Max 5^e* sur le site; la CLEO a donné son aval à la mise en ligne de ceux-ci et à la poursuite pour les années suivantes.

Le moyen d'anglais *English in Mind 10^e* ayant été analysé en novembre 2015, la CLEO a donné son aval à l'édition en janvier 2016 afin que ce MER soit introduit dès la rentrée scolaire 2016, chaque canton procédant selon son propre calendrier d'introduction. Le site associé a également obtenu l'aval de la CLEO en cours d'année. Par ailleurs, la publication Focus produite par l'IRDp relativement à la phase Pilote de 11^e année a obtenu l'aval à son édition par la CLEO.

Thèmes traités

>>

Scolarité obligatoire

Mathématiques 1-8: les rédactions ont débuté dès la rentrée 2015 et les premiers lots de validation ont été soumis en janvier 2016. La CLEO a donné son aval à la structure proposée pour l'ensemble des moyens de 1 à 8, ainsi qu'à la plateforme électronique qui accueillera les guides didactiques de chaque année. Le premier moyen de cette collection, *Mathématiques 1-2*, a reçu l'aval à l'édition de la CLEO, qui en a cependant décalé l'année d'introduction afin d'assurer, en particulier, la formation des enseignants quant à la prise en main de la nouvelle plateforme.

Mathématiques 9-10-11: l'ajustement de l'aide-mémoire *Mathématiques 9-10-11* proposé par le groupe de suivi a reçu l'accord de la CLEO, moyennant le respect de certains principes rédactionnels. Les premiers chapitres ont été rédigés et analysés en 2016 et seront complétés en 2017 en vue d'une finalisation et introduction ultérieures. La CLEO restera attentive à la qualité et au bon dimensionnement de l'ouvrage.

Sciences humaines et sociales – cycles 2 et 3: les MER *Géographie 7-8* et *Histoire 7-8* ont été ultimement relus dans chaque Département cantonal début 2016, puis finalisés afin de les introduire dès la rentrée 2016, selon les choix cantonaux. L'ouvrage *Outils, démarches et références SHS 7-8* a été finalisé et avalisé pour une mise en ligne au début de l'hiver, la distribution de la version papier étant prévue l'année suivante. Par ailleurs, les propositions d'évaluation accompagnant le MER *Histoire 5-6* ayant été considérées peu adéquates, la CLEO a défini un mandat relatif à une réflexion pour l'ensemble de SHS 5-8 portant sur le juste dimensionnement de telles propositions.

En janvier 2016, les MER *Géographie 9^e* et *Histoire 9^e*, alors en phase de finalisation, furent considérés par la CLEO comme perfectibles et l'AP-CIIP décidait de les introduire en tant que séquences probatoires à la rentrée 2016, munies d'un dispositif de suivi permettant la récolte d'appréciations d'experts et de praticiens. Les groupes d'arbitrages ont mission de proposer les améliorations à apporter aux séquences. Parallèlement, la rédaction des ouvrages de 10^e année se s'est poursuivie et, devant les difficultés observées dans les travaux de 9^e année, la CLEO a renforcé les groupes de validation dès la rentrée scolaire 2016.

Arts – cycles 1 à 3: suite à la mise en place en 2015 d'un Groupe de travail *Transvers'Arts* mandaté pour définir un projet éditorial cohérent pour les trois disciplines à travers la scolarité obligatoire, la CLEO constatait, début 2016, que les conclusions de ce groupe n'aboutissaient pas encore à un consensus suffisant. Elle acceptait donc de mandater un petit groupe d'experts pour élaborer les grandes lignes de ce projet, groupe qui s'est mis en place durant le 2^e semestre de 2016 et qui livrera ses conclusions en 2017.

Français: en respect de la demande de l'AP-CIIP de novembre 2015 concernant l'État des lieux MER-Français de mener avant tout une analyse de marché, un groupe a été mis sur pied, dans lesquels les cantons ont délégué un responsable de la discipline par cycle. La tâche consistant à analyser des moyens d'enseignement de français issus du monde francophone s'est avérée bien plus vaste que prévue et prendra donc fin au printemps 2017.

Divers: la CLEO a également analysé des dossiers tels que l'ajustement de la Convention Mobilité, le dimensionnement des mandats des commissions dans le cadre du programme d'activité 2016-2019, la place à accorder à l'informatique (réflexion qui se prolongera en 2017), ainsi que la définition d'un prototype de formation susceptible d'être activé lors de la mise en place d'un nouveau MER, en collaboration avec la CLFE.

Données factuelles et mutations**La CLEO**

La CLEO a tenu cinq séances en 2016, les 28 janvier, 24 mars, 2 juin, 29 septembre et 2 décembre, dont une partie de cette dernière en séance commune avec la CSG.

Présidence: Pierre Kolly (GE).

Collaboratrice scientifique: Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Pierre-Alain Cattin (JU) par Fred-Henry Schnegg en décembre.

Scolarité obligatoire

Commission pédagogique, COPED



Christophe Germanier
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

Thèmes traités en 2016

Thèmes traités

Moyens d'enseignement romands

La COPED assure un suivi des MER et se penche régulièrement sur les chantiers de moyens d'enseignement romands (MER) en cours de rédaction ou d'adaptation. De nombreux Groupes de validation (GVal) sont actifs et soumettent régulièrement leurs analyses à la COPED, qui dispose également des appréciations directes des rédacteurs quant aux demandes ou commentaires qui y sont formulés.

Pour le domaine *Sciences humaines et sociales* (SHS), les travaux de rédaction et de validation se sont succédés durant l'année 2016. Alors que les séquences en probation s'introduisaient en 9^e année, selon le vœu de l'AP-CIIP, dans la plupart des cantons dès la rentrée scolaire, les séquences de 10^e poursuivaient leur élaboration et leur validation, tandis que de nouveaux rédacteurs prenaient en main celles de 11^e année, sous la direction d'une rédaction en chef. La validation finale des séquences de 10^e année, malheureusement encore partielles pour l'Histoire, s'est produite dans le courant du mois de novembre, avec préavis à destination de la CLEO. Cette dernière décidera de leur adoption début 2017. Un groupe de travail se mettra en place pour répondre au mandat donné par la CLEO concernant la question de l'évaluation pour les MER du cycle 2 dans ce domaine.

Pour le domaine *Langues*, les adaptations de moyens existants ont porté :

- en allemand, sur le site associé à *Junior 7^e* et sur le moyen *Junior 8^e*, ainsi que sur les lignes d'adaptation de la collection *Geni@I-Klick 9-11* pour le cycle 3 ;
- en anglais, sur le site associé à *English in Mind 10^e* et sur le moyen *English in Mind 11^e*.

L'aval à leur édition ayant été donné par la CLEO, *Junior 8^e* et *English in Mind 11^e* seront introduits dès la rentrée 2017, en fonction des calendriers cantonaux. Les adaptations prévues pour *Geni@I-Klick 9-11* se révélant insatisfaisantes, la COPED a alerté la CLEO fin 2016 et celle-ci décidera en 2017 des éventuelles négociations à mener avec l'éditeur.

Les rédacteurs de la collection *Mathématiques 1-8* ont débuté leurs travaux en septembre 2015 et ont présenté leurs premiers lots de validation dès janvier 2016. Ceux-ci établissaient la structure globale des moyens, en respect du projet éditorial. Les chapitres successifs de *Mathématiques 1-2* ont ensuite été soumis à validation, pour lesquels la COPED a produit régulièrement des préavis à l'attention de la CLEO.

La CLEO ayant donné son aval à l'ajustement de l'aide-mémoire de la collection *Mathématiques 9-10-11*, la COPED a été chargée d'analyser directement la production des chapitres réajustés par le groupe de suivi. Le premier chapitre a été présenté durant l'été 2016 et les travaux se prolongeront jusqu'en 2017.

>>

*Scolarité obligatoire***Mandat *Mise en œuvre MITIC***

Suite à de multiples travaux relatifs aux MITIC, la CLEO avait attribué un mandat à la COPED en 2015 déjà. Il consistait à explorer la prise en charge des dimensions MITIC dans l'enseignement, ainsi que la mutualisation de ressources favorisant leur mise en œuvre. Suite à la réorganisation des commissions pour la période administrative 2016-2019, un groupe de travail réunissant des représentants de la COPED et de la CORES a été nouvellement désigné.

Profils de connaissance/compétence

Inscrits dans la CSR (art.16), les profils de connaissance/compétence ont nouvellement été attribués à la COPED qui a entrepris, durant 2016, une première exploration des dispositifs existants dans les cantons. Souhaitant ancrer les options à retenir dans la définition de ces profils, la COPED a proposé la tenue d'un colloque en 2017 sur le sujet, ce que la CLEO a accepté.

Données factuelles

La Commission pédagogique a tenu 9 journées de séance en 2016 : 5 février, 11 mars, 28 et 29 avril, 17 juin, 9 septembre, 3 et 4 novembre, 16 décembre.

Présidence : Christophe Germanier (VS).

Collaborateurs scientifiques : Viridiana Marc et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Profils

La COPED

Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler
président de la CORES

MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique du PER et/ou de la Bibliothèque scolaire numérique du CTIE/educa.

Mise à la disposition de moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

Le projet pilote de la nouvelle plateforme ESPER (PER-MER) a été suivi avec attention par les représentants de la CORES qui ont pu relayer les préoccupations des cantons.

La CORES a émis un certain nombre de recommandations au sujet des formats à favoriser pour la mise à disposition de ressources numériques.

Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques pour Formation générale

La fondation [éducation21](#), liée à la CIIP par une convention de prestations, est venue présenter ses ressources pour l'enseignement et sera un partenaire privilégié en tant que fournisseur pour la mise en œuvre de certains axes du domaine Formation générale.

Un groupe de travail de la CORES a été constitué pour opérationnaliser une grille d'analyse des ressources numériques.

Accessibilité aux objectifs du Plan d'études et aux moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

La CORES a étudié les problèmes rencontrés dans l'enseignement spécialisé avec les MER proposés actuellement au format numérique PDF et l'incidence sur leur exploitation. En collaboration avec la CLPS, elle a émis des recommandations pour une meilleure accessibilité de ces ressources. Le nouveau portail des moyens d'enseignement romands ESPER devrait apporter une réponse positive à cette problématique.

Une action concertée a été menée entre educa.ch, la fondation Access-for-all et des représentants de la CORES pour ajuster les descripteurs du standard LOM-CH en termes d'accessibilité.

En outre, la CORES s'est souciée de répertorier les besoins des cantons quant à la formation sur les thématiques de l'accès pour tous et des outils d'aide liés. Une mise en lien des ressources cantonales existantes permettrait d'envisager une collaboration intercantonale.

Thèmes traités

>>

Scolarité obligatoire

Usage des ressources électroniques MITIC dans l'enseignement

Le projet FIDES a été présenté en CORES par educa.ch. Mandaté par la CDIP, ce développement de fédération d'identités permettra un renforcement de la sécurité numérique tout en simplifiant les accès au niveau national. Chaque canton restera maître de la validation des adresses autorisées.

Organisée tous les deux ans depuis 2009, la manifestation [RomandTlc](#) a été reconduite pour 2017 par la CORES. Le thème pressenti concerne *l'intégration des MITIC dans les disciplines*. Un groupe de travail de la CORES s'est déjà réuni une première fois pour mener une réflexion sur le nouveau format à donner à ce rendez-vous.

Données factuelles

La CORES

La CORES a tenu trois séances plénières en 2016 : les 22 juin, 21 septembre et 16 novembre.

Présidence : Elvio Fisler (VD).

Collaborateurs scientifiques : Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Camille Dubied (SG-CIIP).

Scolarité obligatoire

Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney
président COMOS

MANDAT

Une commission de coordination est instituée, sous le nom de commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (ci-après COMOS), en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLEO dans le domaine des moyens d'enseignement et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux de planification et de devis, de conception technique, de commande et de distribution, de gestion de stocks et de réimpression des moyens d'enseignement romands.

La COMOS a traité des thèmes suivants :

- conseil technique en vue de la réalisation des MER *SHS 5-8*, *Mathématiques 1^{re}-4^e*, *Sciences de la nature 9^e-11^e* et *SHS 9^e-11^e*;
- réalisation technique des MER *Histoire 7^e-8^e*, *Géographie 7^e-8^e*, *Sciences de la nature 9^e-11^e* (22 séquences sur 28), *Histoire 9^e probatoire* et *Géographie 9^e probatoire*;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes;
- élaboration d'un rapport mettant en évidence la différence des coûts entre un MER adapté à la suite d'un AOP et un MER produit entièrement par la CIIP;
- participation active, par le biais de son représentant fribourgeois, aux travaux de la Commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à huit reprises durant l'année 2016 : les 27 janvier, 10 mars, 19 mai, 16 juin, 25 août, 22 septembre, 11 novembre et 15 décembre.

Présidence : Gilles Monney (GE).

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

La COMOS

Scolarité obligatoire

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO



Isabelle Vuillemin
présidente COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes est chargée de la mise en commun et du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER et de l'élaboration, sous la conduite de la conférence des chefs de service de la scolarité obligatoire et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, d'une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et, selon le calendrier et les priorités adoptés en temps utile par l'Assemblée plénière de la CIIP, des épreuves romandes communes (EPROCOM).

Activités 2016

Constituée en 2016 dans le cadre du nouveau programme d'activité, la COMEPRO a commencé ses activités au début de l'année 2017.

Données factuelles

Présidence: Isabelle Vuillemin (GE).

Secrétariat: Sophie Tapparel (IRD).

La COMEPRO

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

L'UMER-SO a poursuivi ses efforts pour améliorer la conduite des projets en cours. Le suivi des projets SHS (7-8 et 9-11) a exigé un investissement particulier, dans la mesure où le premier est arrivé à son terme en 2016 tandis que l'autre a fait l'objet de réaménagements importants avec l'introduction d'une phase probatoire pour chacune des années scolaires concernées.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la [CIIP](#), permettant à toute personne intéressée de faire connaissance avec les moyens romands.

Langues

Français

L'AP-CIIP a défini, sur la base du rapport intitulé *État des lieux des moyens d'enseignement romands de français*, les lignes stratégiques en vue du renouvellement des MER français pour la scolarité obligatoire. Parmi celles-ci s'inscrit la volonté de prendre en compte l'analyse des nouvelles collections annoncées par les éditeurs scolaires francophones pour la rentrée 2016-2017. Elles prennent également en compte l'introduction des Programmes d'enseignement publiés, en France, dans le Bulletin officiel de l'éducation nationale du 26 novembre 2015, programmes à certains égards proches du PER.

Les collaborateurs scientifiques en charge de ce dossier ont tout d'abord développé une procédure afin d'aboutir, cas échéant, à un choix de moyens susceptibles de constituer la colonne vertébrale de l'enseignement du français pour les années 1 à 11. La procédure prévoit quatre étapes :

1. un premier choix de moyens susceptibles d'être compatibles avec le PER et le contexte romand ;
2. une analyse plus approfondie des moyens retenus ;
3. un choix plus restreint parmi les moyens sélectionnés précédemment et enfin ;
4. l'articulation des moyens et des cycles entre eux.

Le principal support des travaux réside en un questionnaire élaboré par la COPED et l'ancienne COMEVAL, adapté au contexte du choix de moyens de français. Les trois groupes de travail constitués pour réaliser ces travaux sont formés de représentants cantonaux à raison d'un par cycle.

Le démarrage des travaux s'est vu retardé en raison des délais de parution et du volume inattendu de nouvelles publications, puisque ce sont près de 90 collections qui ont été soumises par les éditeurs. En outre, la livraison de ces moyens au SG-CIIP n'a pu débuter qu'à partir d'août seulement, suivi de vagues successives de septembre à novembre. Le délai initial de novembre 2016 a par conséquent dû être reporté : rapport rendu à fin mars 2017, consultation d'avril à juin 2017 et compléments éventuels jusqu'en août 2017.

Scolarité obligatoire

Allemand 5–11

L'adaptation aux spécificités romandes se fait d'année en année. Le calendrier d'introduction est en cours.

Der grüne Max 6^e :

- rentrée 2015 dans les cantons qui ont déjà introduit *Der grüne Max 5^e* ;
- rentrée 2016 pour les autres cantons.

Pour la fin du cycle 2, *Junior 7^e* puis *Junior 8^e* sont en passe d'être finalisés pour une introduction à la rentrée 2017.

L'année 2016 a vu le lancement des travaux d'adaptation de la collection *Geni@l-Klick* qui sera introduite de la 9^e à la 11^e année. Une attention particulière est portée à la transition entre les cycles 2 et 3, ainsi qu'aux possibilités de différenciation en raison des attentes de niveau variables en fin de scolarité.

Anglais 7–11

Le calendrier d'introduction des divers moyens dans leur version romande arrive progressivement à son terme :

- *English in Mind 10^e* : rentrée 2016.
- *English in Mind 11^e* : rentrée 2017.

Les cantons de Genève et de Vaud introduisent l'anglais respectivement une année et deux ans plus tard que les autres cantons romands. Une attention particulière a été portée à la transition entre les cycles 2 et 3, ainsi qu'aux possibilités de différenciation en raison des attentes de niveau variables en fin de scolarité.

Mathématiques

Mathématiques 1-8

En septembre 2015, les équipes engagées (rédacteurs, conseillers didactiques, illustratrices, graphiste, responsables de la plateforme ESPER...) ont commencé leur collaboration.

Tous les cantons ont décidé d'introduire les moyens d'enseignement *Mathématiques 1-2* en 2018.

Les travaux de rédaction et de validation des ouvrages de *Mathématiques 3^e* et *Mathématiques 5^e* ont débuté. Ces moyens seront livrés aux cantons en 2019.

Mathématiques 9-11

La collection introduite à partir de 2011 est en usage dans tous les cantons. La convention de co-édition arrivant à échéance fin 2016, elle a été renégociée durant l'année et portera sur une nouvelle période de six ans, soit jusqu'en 2022. Une version révisée de l'Aide-mémoire est en préparation et sera introduite à partir de 2019.

Scolarité obligatoire

Sciences de la nature, cycle 3

Mutualisation Sciences de la nature – cycle 3

Vingt-deux séquences (non 28), les *Fiches de Travail* et les *Fiches de synthèse* ont pu être mises à disposition pour la rentrée 2016.

Depuis août, l'ensemble des documents utiles à l'enseignant pour la gestion de chaque séquence est mis à leur disposition sur le serveur PER/MER. A la rentrée, quatre cantons introduisent ce moyen avec les 22 premières séquences en 9^e année (Berne, Fribourg, Neuchâtel, Valais).

Afin de permettre la finalisation des 6 dernières séquences pour la rentrée 2017 et de participer à l'évolution de la plateforme en prenant en compte les réactions des utilisateurs des quatre cantons, la CLEO a prolongé le mandat du groupe de rédaction sur l'année scolaire 2016-2017.

Sciences humaines et sociales, cycles 2 et 3

Histoire et Géographie – cycle 2

A la rentrée 2016, le moyen d'enseignement (ME) de Géographie 7^e – 8^e *Une Suisse au pluriel* et celui d'Histoire 7^e – 8^e *Du Moyen Âge à l'Époque contemporaine* ont été mis à disposition des cantons romands. Le ME de *Géographie* traite de quatre thématiques: *Habitat, Loisirs, Approvisionnement et Echanges* et énergie alors que celui d'*Histoire* traite des changements et des permanences dans la vie quotidienne et l'organisation sociale du Moyen-Age au XX^e siècle.

Les travaux de rédaction et de validation de *Outils, démarches et références 7^e-8^e*, brochure commune à la *Géographie* et à l'*Histoire*, se sont poursuivis jusqu'à la publication en ligne de l'ouvrage à l'automne 2016. La version papier sera à disposition des cantons dès la rentrée scolaire 2017. Les travaux relatifs à l'introduction d'ouvrages de *Géographie* et d'*Histoire* au cycle 2 sont ainsi achevés.

Histoire et Géographie – cycle 3

Les travaux de rédaction et de validation des MER d'*Histoire 9^e* et de *Géographie 9^e* se sont achevés à la fin de l'année 2015. Le 10 mars 2016, l'Assemblée plénière a accepté le lancement, recommandé par la CLEO et la CSG, d'une période probatoire de deux ans dans les cantons souhaitant introduire ces moyens. Cette phase probatoire, mise en place pour chaque année scolaire successive, est assortie d'une évaluation assurée par l'IRD et d'un examen par des experts de la discipline. L'évaluation inclut des questionnaires aux enseignants, la consultation de focus groupes et des rencontres d'arbitrage. L'ensemble de ces travaux ont débuté en 2016. L'introduction des versions finales des ouvrages est reportée de deux ans (2018 pour 9^e, 2019 pour 10^e et 2020 pour 11^e). En parallèle, les travaux de rédaction et de validation des versions probatoires des ME d'*Histoire 10^e* et de *Géographie 10^e*, puis d'*Histoire 11^e* et de *Géographie 11^e* se sont succédé dans le courant de l'année 2016.

Les travaux de rédaction et de validation de *Outils, démarches et références 9^e-11^e*, qui est commun à la *Géographie* et à l'*Histoire*, ont également été lancés à l'automne 2016. Le ME sera à disposition des cantons, dans une version en ligne dans un premier temps, à la rentrée 2017. Sa version papier le sera une année plus tard.

Scolarité obligatoire

Arts

*Guide didactique pour la scolarité obligatoire
Arts visuels, Activités créatrices et manuelles, Musique*

Suite à divers scénarios très disciplinaires avortés au cours des années précédentes sur la base des préavis des commissions permanentes, le projet éditorial pour le domaine des Arts, chaînon encore manquant des moyens d'enseignement fondés sur les objectifs du PER, a du mal à se concrétiser autour d'un consensus suffisant.

Le groupe de travail Transvers'Arts, mandaté en 2015, a déposé son rapport à la fin février 2016. Ses conclusions sont encore trop sommaires pour aboutir à un projet éditorial détaillé. Un petit groupe d'experts a préparé dans ce contexte, au cours de l'automne 2016, un projet remanié qui sera mis en consultation au printemps 2017. Le scénario désormais redimensionné porterait sur un guide didactique par cycle d'enseignement, comprenant un cadre théorique, une définition des progressions et contenus fondée sur le PER et des exemples emblématiques d'activités, pouvant déboucher sur une forme de mutualisation de séquences produites dans les cantons et les HEP et autres. Le calendrier de parution n'est pas modifié.

Plan d'études romand et Plateforme électronique

Le Secrétariat général assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER. Il s'appuie sur la commission pédagogique (COPEP), opérationnelle dans ce contexte depuis janvier 2012. Le PER, considéré comme évolutif, n'est évidemment encore l'objet d'aucune autre adaptation à ce stade, hormis pour l'introduction de l'anglais au milieu du deuxième cycle (complément publié en 2013).

PER

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces *Aperçus des contenus du PER* sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignants et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site <http://www.ciip.ch/CMS/default.asp?ID=1298> (cycle 1 : 50'934 dont 14'405 en 2016 / cycle 2 : 39'507 dont 11'006 en 2016 / cycle 3 : 32'247 dont 10'346 en 2016), faisant de cette documentation le bestseller de la CIIP avec plus de 122'000 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Destiné à héberger progressivement les MER et les ressources complémentaires actuellement disponibles sur la [Plateforme du Plan d'études romand](#), le projet ESPER (Espace numérique PER-MER) a permis la mise en ligne de 22 séquences mutualisées de *Sciences de la nature* cycle 3 pour la rentrée scolaire 2016. De nombreux développements et améliorations techniques ont été réalisés sur la base des commentaires des utilisateurs et des recommandations de la commission des ressources didactiques numériques (CORES). Les premiers travaux liés à la structure de *Mathématiques 1-8* ont également débuté.

Plateforme

Dès août 2017, les contenus de *Mathématiques 1-2* et l'ensemble des 28 séquences de *Sciences de la nature* cycle 3 seront accessibles sur cette plateforme ainsi qu'au moyen d'une application de travail hors connexion.

La plateforme électronique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignants, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. L'augmentation sur deux ans de 38 % des utilisateurs et de 57 % des sessions, ainsi que de la diminution de la durée et des pages consultées par session montre que la plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. Près de vingt mille cinq cents enseignants et formateurs (+ 57 %) sont aujourd'hui inscrits

Scolarité obligatoire

au moyen d'un identifiant leur permettant d'avoir accès également aux moyens d'enseignement en ligne. Un projet pilote pour l'évolution technologique de la plateforme électronique est actuellement en cours de développement, avec l'accord de l'Assemblée plénière.

Usage de la plateforme électronique du PER par les enseignants et formateurs ainsi que toute personne autorisée (année calendaire 2016)

Visites en 2016

	2014	2015	2016	Évolution sur 2 ans
Utilisateurs	100'358	118'354	138'237	37.75 %
Sessions	296'527	370'217	465'609	57.02 %
Pages vues	1'845'780	1'926'779	2'034'487	10.22 %
Pages par session	6.22	5,2	4,37	
Durée moyenne par session	5'09"	4'39"	4'12"	

DEGRÉ SECONDAIRE II*Point 3.3 du programme 2016-2019*

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



*Christophe Nydegger
président de la CLPO*

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Maturités professionnelles (MP)

Se basant sur les réflexions faites par la commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP », la CLPO a approuvé, le 7 juin, la réalisation durant l'année scolaire 2016-2017 d'un test à une plus grande échelle que la seule expérience réalisée l'hiver 2015-2016 avec l'examen avancé de mathématiques fondamentales, MP2 (post-CFC), pour la filière « Technique, architecture et sciences de la vie » – TASV. Pour ce faire, deux méthodes seront conjointement mises en œuvre, soit :

- maintien de l'examen commun maths fondamentales, MP2, orientation TASV, mais en rajoutant les MP1 3 ans et 4 ans ;
- organisation d'épreuves de branches spécifiques à évaluer selon une grille commune. A cette fin, la CLPO a donné son accord à la réactivation des groupes PER-MP des branches spécifiques sciences sociales (orientation Santé et social), finances et comptabilité (orientation Economie et services, type Economie), économie et droit (orientation Economie et Services, type Services), arts appliqués, art et culture (orientation Arts visuels et arts appliqués).

La comparaison des deux méthodes permettra de remettre à l'AP-CIIP un rapport mieux étayé.

Le 2 décembre, la CLPO a examiné une prise de position rédigée par la CMP en lien avec la consultation fédérale intitulée « Renforcement de la maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1): flexibilisation de la mise en œuvre dans les écoles ». Elle a ensuite demandé que, par rapport à l'ensemble des questions posées dans le cadre de cette consultation, les cantons reçoivent pour la fin de l'année des considérations et recommandations qui prennent également en compte le contenu d'un document synthétisant les réflexions faites lors de la Klausurtagung du comité CSFP des 17 et 18 novembre 2016. Ce matériel a servi de base aux autorités cantonales pour répondre officiellement d'ici à fin janvier 2017.

Activités et
décisions

>>

Degré secondaire II

Ouverture de classes intercantionales

Le 7 juin, la CLPO a approuvé une procédure révisée par sa commission de coordination « Classes et accords intercantonaux – CAI », avec entrée en vigueur immédiate le 2 décembre, ainsi qu'une liste de six critères en lien avec cette procédure. Les décisions finales restent du ressort de la CLPO, et en cas d'éventuelles répercussions politiques, l'AP-CIIP est décisionnaire.

Moyens d'enseignement produits par l'UMER-FP

La CLPO a pris deux importantes décisions, le 7 juin. Elle a :

- confirmé la prérogative exclusive de la CREME pour toute question afférente à l'évaluation des besoins, la réalisation des moyens d'enseignement en découlant, ainsi que leur distribution ;
- enjoint les écoles intéressées à la sous-traitance de la distribution des ouvrages CREME à passer impérativement par la CREME, laquelle soumettra des propositions adaptées aux besoins du terrain et conformes aux principes régissant le dispositif.

Commission des admissions de la HES-SO

En janvier, la HES-SO a souhaité que deux représentants de l'enseignement postobligatoire soient désignés dans cette commission, considérant essentiel que puissent être discutés en son sein les enjeux de coordination et d'échanges, tant au niveau des MP que des MS, entre la formation tertiaire – en particulier la HES-SO – et le secondaire II. La CLPO a estimé opportun, au moins dans un premier temps, de désigner comme représentants les présidents des CMP et CMS, soit respectivement MM. Claude Pottier (VS) et Olivier Tschopp (JU). Chantal Andenmatten (GE) succédera dès 2017 à Olivier Tschopp.

Formations sur les mesures de mise en œuvre de l'examen quinquennal de formations initiales

La CLPO a approuvé, le 22 mars 2016, l'envoi d'un courrier au président CSFP faisant état de la manière employée par une organisation faîtière du monde du travail pour organiser ce type de formations, des résultats enregistrés sur le terrain en termes de fréquentations et des risques encourus pour l'avenir. Cette intervention a généré divers travaux ainsi que des séances organisées sur l'initiative de la CSFP. Une solution acceptable devrait être trouvée en 2017.

Refus des cantons latins de cofinancer un logiciel développé unilatéralement par des milieux privés pour l'évaluation d'activités pratiques par des experts

La CLPO a approuvé, le 7 juin, l'envoi d'un courrier au président CSFP pour signaler que, suite au réexamen du dossier demandé par une association professionnelle suisse, elle maintenait sa position de refus et invitait la CSFP à examiner, à l'échelle nationale, comment régler le véritable problème de fond avant qu'il ne soit trop tard. Cette problématique devrait être réglée dans le courant de 2017.

Données factuelles

En 2016, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 22 mars, 7 juin, 15 et 16 septembre et 2 décembre.

Présidence : Christophe Nydegger (FR).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations : Olivier Tschopp, chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) du canton du Jura, a quitté sa fonction au 30 novembre 2016 pour prendre la direction de *Movetia*. Il ne sera pas remplacé à la CLPO en 2017 ; Jean-Luc Portmann assurera seul la représentation de son canton.

La CLPO

>>

Degré secondaire II

Commissions de coordination relevant de la CLPO

Classes et accords intercantonaux – CAI

Commissions de coordination

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission de coordination CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés (principalement les associations professionnelles), des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission de coordination CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants :

- AES - libre circulation : procédure mise en place par les cantons.
- AES : finalisation de la procédure de facturation pour les formations ES et EPT.
- AES : gestion des redoublants.
- AES-AESS : cours préparatoires (arrêt des subventionnements cantonaux et application des dépenses déterminantes pour nouveaux étudiants).
- Convention Mobilité de 2005 : proposition à la CLPO de tarifs nuancés pour les MS.
- Financement de la formation professionnelle supérieure.
- Actualisation de la procédure d'ouverture de classes intercantionales, avec élaboration d'une liste de critères.
- Transmission intercantonale des données.

La commission a siégé à quatre reprises en 2016 : 16 mars, 11 mai, 9 août (partie Classes) et 28 septembre.

Présidence : Claude Pottier (VS). Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : remplacement d'Alain Marti par Emilie Lüthi (BE) et d'Harold Martin (a.i.) par Edwin Fisher (GE).

Formation et qualification des adultes – CFQA

La commission qui a succédé à la commission VAE a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

Elle a notamment traité les sujets suivants :

- modèles de référence du SEFRI ;
- projet intercantonal SEFRI ;
- un membre de la CFQA a rejoint le GT sur les besoins de l'économie en matière de diplômes professionnels pour les adultes ;
- un membre de la CFQA fait partie du GT sur les procédures de qualification ;
- groupe d'accompagnement du projet « Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes » ;
- élaboration d'un inventaire des offres et des besoins.

>>

Degré secondaire II

Dès 2017, le rythme des séances sera plus soutenu pour optimiser le système d'échange d'informations.

La commission de coordination CFQA a siégé à deux reprises en 2016: 2 mars et 5 octobre.

Présidence: Grégoire Evéquoz (GE) jusqu'en septembre, puis Florent Cosandey (BE). Secrétariat: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations:

Le groupe d'échanges sur les pratiques d'information et de conseil en matière de procédures de formation et de qualification des adultes a été dissout en raison des travaux faisant doublon avec ceux de la CFQA. Certains de ses membres ont été intégrés afin que les deux offices – formation professionnelle et orientation – soient représentés lorsque distincts dans les cantons:

Valentine Jeanneret (BE), Cinzia di Ferro Kohler (FR) et Ana Laura Kraehenbuehl (JU).

Coopérations multilatérales et européennes

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Deux représentants de la nouvelle agence nationale *Movetia* ont précisé la structure et les objectifs de cette institution, présenté la solution transitoire Erasmus+ 2017 notamment pour la mobilité dans la formation professionnelle, les partenariats stratégiques dans la formation professionnelle, les partenariats scolaires et les projets de mobilité en lien avec l'enseignement scolaire. Chaque coordinateur pour les projets de mobilité nationaux et/ou intercantonaux a présenté un compte rendu des travaux menés dans son canton.

Elle s'est réunie une seule fois en 2016, le 21 décembre.

Présidence: Grégoire Evéquoz (GE). Secrétariat: Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations: Pierre Buchmüller (BE), remplacement de René Dosch par André Ferlin (JU), de Jean-Pierre Brügger par Katia Sartori (NE) et de Fabienne Cuénoud Furrer par Pierre Fantys (VD).

Maturités professionnelles – CMP

La commission a pour mandat d'accompagner le Plan d'études romand pour la maturité professionnelle (PER-MP) dans les années suivant son entrée en vigueur.

Les principaux thèmes abordés ont été:

- Bilan de l'examen commun avancé de maths fondamentales pour la filière Technique, architecture et sciences de la vie (MP2) (proposition validée par l'assemblée CLPO le 26.03.2015).
- Renouvellement de cette expérience pour janvier 2017 en ajoutant les MP1 3 ans (également en janvier 2017) et 4 ans (en juin 2017).
- En parallèle, réalisation d'épreuves de 4 branches spécifiques à évaluer selon une grille commune (référentiel), avec réactivation des groupes PER-MP correspondants (Finances et Comptabilité - Arts appliqués, art, culture - Sciences sociales - Economie et droit). Une journée « Cadre d'évaluation pour la rédaction des épreuves » a été organisée avec l'expertise d'une professeure associée à l'Université de Genève, choisie pour officier comme coordinatrice des travaux.
- Début de réflexion sur une rubrique FAQ pour le site PER-MP.
- Problématique pour les élèves d'année terminale entre l'interprétation de l'ordonnance eCG et celle de l'OMPr: élaboration d'un tableau sur la gestion des conditions de la promotion MP1.
- Guide Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre de la maturité professionnelle et de la formation professionnelle commerciale: discussions sur la procédure d'audition du SEFRI.
- Admission des MP en HES-SO (échange avec Yves Rey – HES-SO Delémont).

>>

Degré secondaire II

- Consultation du SEFRI sur les principes directeurs relatifs à la mise en œuvre de la MP1 (« Renforcement de la maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1): flexibilisation de la mise en œuvre dans les écoles »): élaboration d'un préavis pour la CLPO en vue d'une position romande commune.

La commission a siégé à cinq reprises en 2016: 15 avril, 13 mars, 21 juin, 21 octobre, 16 novembre.

Présidence: Claude Pottier (VS) jusqu'en novembre, puis Patrick Bornet (VS) a.i. Secrétariat: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Maturités spécialisées – CMS

Pour mémoire, cette commission a succédé au groupe de travail du même nom qui a terminé son mandat durant l'année 2015. D'une manière générale, il lui appartient de conseiller et d'assister la CLPO et le SG-CIIP s'agissant de la mise en œuvre des maturités spécialisées, d'émettre des avis et des recommandations à leur intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

Une seule séance a été organisée le 14 juin. La 2^e séance prévue en fin d'année a été reportée à janvier 2017.

Les travaux se déroulent dans un excellent climat de collaboration avec le degré tertiaire – la HES-SO est représentée par trois délégués – ainsi qu'avec la conférence des directeurs des écoles de culture générale – cecg srt, représentée par une déléguée.

Présidence: Olivier Tschopp (JU). Secrétariat: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Joël Grau par Yves Fournier (VS) et de Denis Aubert par Claude Vetterli (VD).

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

Agissant dans le cadre d'un mandat de la Confédération en vue de fournir, aux prix les plus attractifs car subventionnés, des moyens d'enseignement professionnels tant dans leur contenu que dans leur forme pour la formation professionnelle initiale, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs, l'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les conférences de directeurs des divers types d'écoles professionnelles concernées, afin de répondre efficacement aux besoins.

Une structure spécifique, rattachée au dispositif, s'occupe des moyens d'enseignement en langue italienne, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI) et dépend du canton du Tessin.

L'UMER-FP travaille avec les institutions de formation, ainsi que de nombreuses associations professionnelles. Elle fait notamment appel à un partenaire technique pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier les impressions, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Son site Internet www.cataropro.ch présente l'ensemble de ses productions et en permet la commande. De même, une plateforme de vente directe aux particuliers est désormais en ligne et permet l'acquisition personnalisée des ouvrages du catalogue par les élèves : www.i-cataropro.ch.

L'année 2016 a marqué la troisième phase du projet 2014-2017 avec le soutien du SEFRI.

Le développement de moyens d'enseignement se poursuit à satisfaction et contribue à étoffer le catalogue des professions couvertes par les ouvrages CREME. De même, le groupe de travail MENU (moyens d'enseignement numériques) initié en 2013, a poursuivi avec succès son mandat tendant à la mutualisation des expériences pilotes menées dans le domaine numérique au sein des écoles de la formation professionnelle. La plateforme qui en est issue est consultable sur www.menucreme.ch.

Responsable de l'UMER-FP :	Sadri Shili.
Assistance aux projets :	Christine Furter. Daniel Forchelet (Groupe MENU).
Administration :	Christelle Tiberio.

Degré secondaire II

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

La **CREME** s'est réunie à quatre reprises :

- le 22 janvier 2016 – Institut Agricole de l'Etat de Fribourg, Grangeneuve ;
- le 13 mai 2016 – Ecole Professionnelle Commerciale de Nyon (EPCN), Nyon ;
- le 22 septembre 2016 – SG-CIIP, Neuchâtel ;
- le 10 novembre 2016 – Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV), Yverdon. Séance standard lors de la réunion annuelle des journées du réseau latin des centres de formation professionnelle. Cette rencontre fut l'occasion d'accueillir à la CREME, la nouvelle Présidente CREFP.

Mutation: Jean-Claude Gosteli, coordinateur national, lequel a annoncé son intention de se retirer du projet en cours, avec effet au 31 décembre 2016.

La **CREFP** (Commission romande des économistes de la formation professionnelle) s'est réunie à deux reprises :

- le 4 février 2016 – Ecole Professionnelle Commerciale de Nyon (EPCN), Nyon ;
- le 25 novembre 2016 – Ecole Professionnelle Commerciale de Lausanne (EPCL).

Le groupe **MENU** (Moyens d'Enseignement Numériques) s'est réuni à une reprise :

- le 11 mai 2016 – Institut Fédéral des Hautes Etudes en Formation Professionnelle (IFFP), Renens.

Le groupe MENU, avec l'appui de personnes ressources, déléguées par les écoles a accompli la première phase de son mandat qui consistait à recenser et cataloguer les projets, intégrant des moyens d'enseignement numériques, menés dans les écoles de Suisse latine, puis de mettre à disposition des écoles de Suisse romande les fiches signalétiques contenant l'ensemble des informations nécessaires pour quiconque souhaite s'en inspirer dans son propre établissement. La plateforme de mutualisation, en libre accès, est consultable à l'adresse suivante : www.menucreme.ch.

Le **GT-eCG** (Groupe de travail sur l'enseignement de la culture générale) s'est réuni à trois reprises :

- le 14 janvier 2016 – Ecole Professionnelle Commerciale de Lausanne (EPCL), Lausanne ;
- le 9 mars 2016 – Ecole Professionnelle Artisanale et Industrielle (EPAI), Fribourg ;
- le 29 septembre 2016 – Ecole Professionnelle Commerciale et Artisanale de Sion (EPCA), Sion.

La CREME

La CREFP

MENU

GT-eCG

>>

Degré secondaire II

Suite à une évaluation du besoin romand en eCG menée à l'IFFP, en 2014, mandat a été confié à la CREME par la CLPO de piloter un groupe de travail permanent, afin de répondre aux besoins constatés et de représenter la voix latine concertée en matière d'eCG. Le groupe de travail rencontre un écho très favorable dans les cantons. Il a d'ores et déjà récolté les plans d'étude école (PEE) de tous les cantons latins et a mené une première réflexion sur les constats apportés aux pratiques disparates des écoles. Le groupe, composé d'un délégué par canton, d'un représentant de l'IFFP, d'un représentant CREME et présidé par un représentant du *Réseau Latin* a activement contribué à la mise sur pied d'une formation continue annuelle de l'eCG – sous l'égide de l'IFFP – et poursuit ses démarches en vue de mutualiser des ressources didactiques et d'en développer de nouvelles.

Aujourd'hui, 20 délégués et collaborateurs suivent près de 20 projets en cours. Diverses collaborations sont entreprises pour 2017 afin de gagner en qualité et d'offrir d'avantage d'ouvrages adaptés existants et à moindre coûts. En particulier, le fonctionnement collaboratif étroit et efficace entre l'IFFP, le Réseau latin des centres de formation professionnelle et la CREME laisse entrevoir de florissantes perspectives pour la formation professionnelle romande.

De même, la CREME renforce ses collaborations avec des éditeurs tiers tels que Swissmem, Careum ou Europa Lehrmittel Verlag.

La collaboration et la communication interne au dispositif fonctionne pour le mieux entre Pièce Jointe, le GLIMI et la CREME.

Enfin, la CREME, en collaboration avec les éditions Cataropro a mis sur pied une plateforme de vente directe aux élèves et formateurs de la formation professionnelle (www.icatoropro.ch). Ce nouvel outil qui renforce notamment la collaboration avec les écoles professionnelles permet à ces dernières de procéder à la distribution directe des moyens d'enseignement aux élèves, sans passer par un économat.

L'ensemble des ouvrages est accessible sur le nouveau site www.cataropro.ch, qui différencie cinq accès :

- (grand public avec les indications et prix pour tout un chacun);
- enseignant (nécessitant un mot de passe) avec accès aux téléchargements des corrigés;
- économe (nécessitant un mot de passe) avec les prix « écoles »;
- librairie;
- formateur / élève.

Ce site est en lien direct avec la base de données, il permet aux économistes romands et à toute autre personne intéressée de passer les commandes en ligne. Ces commandes sont ensuite envoyées par courriel aux fournisseurs. Des zones de téléchargements sont disponibles. Ainsi, la réactivité pour palier aux diverses erreurs constatées est plus grande.

Moyens d'enseignement sortis en 2016

(voir aussi « nouveautés » sur notre site www.cataropro.ch)

Automobile	
- Connaissance des matériaux pour tôliers et serruriers en carrosserie – Chimie – Produits chimiques	- Les produits chimiques
Bâtiment	
- Maçons – Connaissance des matériaux – Base d'exécution – 3 ^e année	- Maçons – Technique de construction – 3 ^e année
- Carreleurs – Savoir – Connaissances professionnelles – 2 ^e année	- Carreleurs – Savoir – Connaissances professionnelles – 3 ^e année
- Carreleurs – Calcul professionnel – 3 ^e année – 2016	- Carreleurs – Dessin professionnel – 2 ^e et 3 ^e année – 2016
- Carreleurs – Sécurité et environnement	- CVC – Calcul professionnel – 2 ^e année
- CVC – Connaissance des machines	- CVC – Environnement de travail – Organisation de chantier - Rapports

Collaborations

[cataropro.ch](http://www.cataropro.ch)

Ouvrages

>>

Degré secondaire II

– CVC – Evacuation des eaux – Canalisation	– CVC – Technique d'arpentage
– CVC – Terrassement – Fondation de route	– CVC – Travaux de bétonnage
– CVC – Travaux de pose	
Commerce	
– Economie & Société – Volume 1 – Profils B et E	– Economie & Société – Volume 2 – Profils B et E
– Economie & Société – Volume 3 – Profils B et E	– Economie & Société – Volume 4 – Profil B
– Economie & Société – Volume 4 – Profil E	– Economie & Société – Volume 5 – Profil B
– Economie & Société – Volume 5 – Profil E	– Economie & Société – Finances et Comptabilité – Volume 1 – Profil M
– Economie & Société – Finances et Comptabilité – Volume 2 – Profil M	– Economie et Droit – Volume 1 – Profil M
– Economie et Droit – Volume 2 – Profil M	– Economie et Droit – Volume 2.1 – Profil M
– Economie et Droit – Volume 2.2 – Profil M	– Economie et Droit – Volume 3 – Profil M
– Economie et Droit – Supplément MPC post-CFC	– Finance et Comptabilité – Volume 1 – Profil M
– Finance et Comptabilité – Volume 2 – Profil M	– Finance et Comptabilité – Volume 2.1 – Profil M
– Finance et Comptabilité – Volume 2.2 – Profil M	– Finance et Comptabilité – Volume 3 – Profil M
– Finance et Comptabilité – Supplément MPC post-CFC	– Economie pour le commerce de détail – Tome 1 – Edition 2016
– Economie pour le commerce de détail – Tome 2 – Edition 2016	– Option économie pour gestionnaire du commerce de détail
– Economie et Droit pour médiamaticiens	– Gestion financière pour médiamaticiens
– Marketing pour médiamaticiens	– Vivre l'entreprise – Plan comptable
– De nombreux tirés à part ad hoc de la collection Economie & Société sur commande spécifique des écoles professionnelles mais aussi des gymnases et écoles de commerce	
Intendance	
– Composition, préparation et distribution de menus	– Exécution des travaux administratifs
– Nettoyage et aménagement de locaux et d'équipements	– Réalisation des travaux du circuit du linge
– Livre de recettes – Gestionnaire en intendance	– Ausführen administrativer Arbeiten
– Ausführen des Arbeiten im Wäschekreislauf	– Reinigen und Gestalten von Räumen und Einrichtungen
– Zusammenstellen, Zubereiten und Verteilen von Menus	
Santé-Social	
Support didactique complet pour Droguistes	Support de cours pour Droguistes – 2 ^e partie
AFP	
Alpha+ - Manuel d'alphabétisation 3	

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE*Point 3.4 du programme 2016-2019*

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Serge Loutan
président de la CLPS

MANDAT

La Conférence de chefs de service et des responsables cantonaux est instituée, sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2013-2015.

Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée, à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES). La CLPS tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site internet de la [CIIP](#) un tableau des principales démarches en vigueur.

Journée de réflexion 2016 Implémentation de la PES dans les cantons: état des lieux, enjeux, fondements scientifiques et formation continue des utilisateurs

Sur proposition de la commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée (COPES), la CLPS a organisé une journée à Neuchâtel, le 28 avril 2016, avec la participation de Mme Monika Maire-Hefti, présidente de la CIIP. Le programme de la journée a été constitué sur la base des travaux effectués par la Commission PES. Elle a réuni une soixantaine de participants, utilisateurs ou responsables de la mise en œuvre de la PES dans les cantons.

Trois conférences et des travaux de groupes ont abordé les fondements historiques et scientifiques et l'état d'implémentation de la PES en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de Mmes Béatrice Kronenberg, Directrice du CSSP, Marie-Paule Matthey, collaboratrice scientifique du SG-CIIP en charge de la CLPS et sur la base des travaux de la COPES.

Les travaux des groupes de réflexion ont été encadrés par des experts dans le domaine de la PES.

Fiches d'information informatisées concernant les besoins éducatifs particuliers destinées aux enseignants

Fiches info

La CLPS a mandaté, dès 2012, le CSPA pour la rédaction des fiches d'information concernant les grands types de handicap destinées aux enseignants. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, relate les répercussions du handicap sur l'apprentissage et des propositions d'aména-

>>

Pédagogie spécialisée

gement de l'apprentissage. A ce jour, le CSPA a édité quatre fiches (chacune en version courte et version longue) sur la déficience auditive, la déficience visuelle, la dyslexie-dysorthographique, les troubles du spectre de l'autisme et la dysphasie.

En 2016, le CSPA a édité deux nouvelles fiches d'information, portant sur le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité et le haut potentiel intellectuel. Toutes les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons en vue d'être publiées sur leur site et également disponibles sur le site du CSPA et de la [CIIP](#).

Observatoire des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Conformément au mandat qui lui a été donné, la CLPS a suivi l'élaboration du rapport de l'EESP et du CSPA, un inventaire des modes de prise en charge et de scolarisation dans les cantons (EESP) et d'autre part, l'organisation des cantons et des structures spécialisées (CSPA). Les rapports ont été déposés en décembre 2016. La CLPS a publié sur son site une veille scientifique couvrant l'actualité des recherches sur les troubles du spectre de l'autisme.

En janvier, la CLPS a reçu la directrice du Centre cantonal autisme (CCA) du CHUV à Lausanne, qui a présenté le fonctionnement et les missions du centre (diagnostics, suivis, recherche et formation), montrant l'importance d'un diagnostic et d'une prise en charge précoces des troubles de l'autisme, permettant ainsi aux enfants d'être socialisés et scolarisés. Les échanges ont également permis de poser les bases d'une future collaboration entre le CCA et les responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée.

Statistiques de la pédagogie spécialisée

Afin de suivre les travaux de l'OFS dans le recueil des données concernant la pédagogie spécialisée, la CLPS a mandaté le CSPA, en collaboration avec l'IRD, en vue de préparer des indicateurs de la pédagogie spécialisée concernant les documents informatifs de l'Espace romand de la formation.

Accessibilité des moyens d'enseignement romand (MER) et ressources numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

En vue de rendre les moyens d'enseignement accessibles à tous les élèves, la CLPS collabore avec l'UMER et la CORES en apportant un regard spécialisé sur l'édition des MER et le développement des moyens numériques en utilisant les technologies ad hoc. Le responsable de la cellule de coordination en informatique pédagogie spécialisée du canton de Vaud et une formatrice à la HEP-Vaud représentent la CLPS au sein de la commission des ressources didactiques et numériques (CORES).

Données factuelles

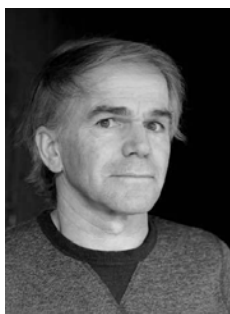
La conférence s'est réunie en plénière à 5 reprises, le 28 janvier à Lausanne, le 27 avril à Neuchâtel, le 5 juillet à Sion, le 10 novembre à Lausanne et le 2 décembre à Saignelégier.

Présidence : Serge Loutan (VD).

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

La CLPS

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES



Philippe Nendaz
président de la COPES

MANDAT

La procédure d'évaluation standardisée 2014 (PES 2014) est l'un des trois Instruments de l'accord inter-cantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin. La COPES tient à jour un état des travaux et est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des bonnes pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre.

Mise à jour des procédures dans les cantons et suivi de la mise en œuvre de la PES dans les cantons

La commission tient à jour un état de développement de la PES dans les cantons et d'échange de pratiques. Les thèmes abordés ont été la phase de développement dans chaque canton latin (exploratoire, démarrage, exploitation); la nature des professions impliquées et les documents qu'elles utilisent; le nombre d'utilisateurs; le niveau de responsabilité impliqué pour assurer la cohérence des informations; le niveau de formation et d'information des utilisateurs; la nature et le mandat des commissions cantonales d'évaluation ou des groupes de travail; les processus de nomination des membres de ces commissions; les procédures utilisées.

Les échanges ont permis de mettre en évidence la nécessité de développer l'information et la collaboration avec les professions avoisinantes (médecins, psychologues, logopédistes, psychomotriciens) et les partenaires de l'école (enseignants, directions d'école). L'échange de pratiques a montré la lourdeur administrative de la procédure lorsque la PES est dans sa phase d'exploitation dans les cantons qui l'ont mise en œuvre de manière systématique.

La COPES est chargée en particulier de mettre sur pied une formation continue pour les instructeurs et les utilisateurs principaux de la PES. Elle a chargé un groupe de travail pour la conception d'une journée de travail portant sur l'utilisation de la PES et la CIF dans les cantons. Ce groupe s'est réuni à 2 reprises les 7 janvier et 23 février 2016 et la journée de réflexion s'est déroulée le 28 avril à la HE-Arc, à Neuchâtel.

Données factuelles

La commission PES s'est réunie à 2 reprises, le 16 mars et le 22 novembre 2016.

Présidence: Michel Délitroz (VS) jusqu'en juillet, puis Philippe Nendaz (VD) dès août.

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

La CLPS

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE*Point 3.5 du programme 2016-2019*

Conférence latine de l'orientation, CLOR



Jean-Pierre Cattin
président de la CLOR

MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Module d'analyse de la demande (ADOR)

L'exploitation du service ADOR, pour Analyse de la Demande d'Orientation (accessible directement sous www.ador-online.ch ou indirectement depuis les portails des Offices d'orientation cantonaux et depuis orientation.ch), s'est poursuivie en 2015 et 2016 et des améliorations mineures y ont été apportées. Plusieurs cantons alémaniques ont testé la version allemande de ADOR en 2016. La CLOR, soucieuse d'éviter tout risque d'un usage commercial du module, assure elle-même la mise en ligne de la version alémanique. Si les adaptations techniques nécessaires ont été financées par la CLOR, la traduction des items a été payée par la CDOPU.

La CLOR a confié à une entité externe, en l'occurrence l'Université de Lausanne, l'étude de l'impact de ADOR sur le public cible et sur le processus d'orientation. Cette étude, réalisée dans le courant de 2016, montre que l'outil fonctionne bien, à savoir qu'il permet :

- de discriminer les personnes qui ont des besoins essentiellement d'information de celles qui ont des besoins d'orientation ;
- d'analyser ces besoins d'orientation.

L'UNIL a toutefois émis des recommandations pour améliorer la cohérence de certaines échelles, améliorations qui seront implémentées début 2017.

Information scolaire et professionnelle (ISP)

La CLOR a réaffirmé son attachement à la notion d'approche orientante dans le concept qu'elle a délivré en février 2015 à la CLFE. Fin 2016, la CLOR recevait les conclusions de la CLFE sur son analyse de la formation initiale des enseignants à l'ISP dans les HEP romandes. Début 2017, La CLOR prendra position sur ces conclusions et les propositions de la CLFE en découlant.

Durant l'année écoulée, la CLOR a analysé en détail les pratiques des cantons latins et, après consolidation, en a dégagé les sept facteurs clé du succès de l'ISP. Par ailleurs, la CLOR, considérant que les recommandations de la CDOPU sur l'ISP sont parfaitement en ligne avec sa propre démarche, les a intégralement approuvées fin 2016. La CLOR attend maintenant de la CDOPU qu'elle fasse valider ces recommandations par la CDIP.

Thèmes traités

>>

*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière***Stages pratiques de formation des futurs conseillers en orientation**

La CLOR et l'UNIL se réunissent annuellement afin de dresser un bilan et dégager des pistes d'améliorations concernant les stages de formation pratique en cours de master. Quand bien même la durée minimale n'est que de 360 heures, la CLOR favorise l'organisation de stages se déroulant sur une année scolaire complète. La CLOR note avec satisfaction que 17 stages furent conclus en 2016.

Relève et formation des conseillers en orientation

Un membre de la CLOR participe au comité scientifique du MAS en management, ressources humaines et carrières mis sur pied par 4 universités romandes. En 2016, il est apparu que le nombre d'inscriptions dans la filière « gestion des carrières » a considérablement diminué. La CLOR examine différentes stratégies pour éviter la disparition de cette filière qui représente une alternative intéressante pour la formation de base et continue des conseillers en orientation.

Un membre de la CLOR préside le groupe national siégeant sous l'égide du SEFRI et chargé de la procédure de VAE pour les COSP. En 2016, une enquête a été menée sur le public potentiel au niveau suisse pour les procédures de validation des COSP. Elle a montré que les bénéficiaires potentiels sont peu nombreux en Suisse romande. Un élargissement de l'information au-delà des offices d'orientation (notamment auprès des offices de l'assurance invalidité qui emploient également des conseillers en orientation) a été décidé.

Tests en ligne

Conformément à sa stratégie à long terme quant aux tests en ligne d'intérêts (Activ21) et d'aptitudes (BRTA) utilisés par les offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le CSFO, qui assure leur mise à disposition sur un unique portail.

En 2016, la CLOR a initié l'analyse des alternatives au test d'intérêts Orientation21, fourni par l'entreprise Activ21 qui a cessé ses activités. Le groupe tests romand du CSFO, qui comprend un représentant de chaque canton et de l'UNIL, a analysé les tests sous l'angle de leurs propriétés psychométriques et de leurs capacités à répondre aux besoins des conseillers d'orientation. Fin 2016, il a préavisé favorablement un test d'intérêts développé en Suisse romande, préavis que la CLOR a validé. La CLOR éclaircira plus avant les conditions financières, contractuelles et calendaires d'une éventuelle implémentation de ce test avant de prendre une décision définitive en 2017.

Transitions

Chacun des offices d'orientation latins assure dans son canton la meilleure transition possible entre les niveaux de formation secondaire I, secondaire II et tertiaire ainsi que vers le monde professionnel. Les membres de la CLOR procèdent à des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques sur des projets tels que, par exemple, le case management. Par ailleurs, la création et l'exploitation commune de la BRTA (voir plus haut) contribue à la consolidation du choix des élèves lors de la transition I et le service ADOR (voir plus haut), également créé par la CLOR, permet de mieux cerner les besoins des jeunes adultes lors de la transition II. En 2016, les membres de la CLOR ont par ailleurs contribué à la rédaction du bulletin CIIP sur la transition. Ils ont également présenté les aspects de la transition I et animé le débat consécutif lors de la réunion annuelle commune des conférences de l'enseignement de la CIIP.

Un membre de la CLOR préside la commission spécialisée « qualité » de la CDOPU. En 2016, la commission a élaboré la nouvelle version de la statistique OPUC. Celle-ci a été approuvée en mai par l'assemblée plénière de la CDOPU et entrera en vigueur en 2018-2019.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2016, soit les 27 janvier, 17 mars, 10 et 11 juin, 21 septembre et 2 décembre.

Présidence: Jean-Pierre Cattin (GE).

Vice-présidence: Morgane Wüthrich (NE).

Collaborateur scientifique: Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Mutations: Marc Chassot (FR), quitte la CLOR au 31.7.2016 et Thomas Di Falco (FR), rejoint la CLOR au 21.9.2016.

La CLOR

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2016-2019

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Frédéric Wittwer
président de la CLFE

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants: HEP-VD, HEP-BEJUNE, HEP-Fribourg, HEP-VS, Dipartimento Formazione e Apprendimento – DIFA / SUPSI, Centre de formation et de recherche francophone pour la formation des enseignants-es du secondaire I et II de l'Université de Fribourg – CERF, l'Institut universitaire de la formation des enseignants de l'Université de Genève – IUFE et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Évolution de la profession et reconnaissance des diplômes

Thèmes traités

La CLFE a mis sur pied un groupe de travail intitulé *Évolution et perspectives dans le domaine de la formation des enseignants*. Ce groupe, composé de quatre membres de la CLFE et quatre représentants du Syndicat des enseignants romands (SER), est chargé d'analyser en particulier les constats et revendications formulés par le SER. Ses résultats et propositions seront transmis sous la forme d'un bref rapport à l'AP-CIIP au plus tard au début 2017. Le Groupe de travail s'est réuni à 4 reprises, les 15 juin, 5 juillet, 9 septembre et 22 novembre sous la présidence de Pascale Marro, présidente du CAHR (HEP-FR).

Examen de la situation de l'emploi

La CLFE examine régulièrement la situation et l'évolution de l'emploi dans l'enseignement. Ses travaux l'amènent à constater que la situation est ponctuellement critique dans les cantons, notamment dans l'enseignement spécialisé. Cependant, tous les postes ont été repourvus avec des enseignants qualifiés pour l'année scolaire 2016-2017. Les instituts de formation assurent globalement la relève à condition de maintenir, voire d'augmenter le nombre d'étudiants à former durant les prochaines années.

Développement de l'attractivité de la formation et analyse des besoins en vue d'anticiper la pénurie ou la pléthore d'enseignants dans les prochaines années

La CLFE a créé un groupe de travail *Emploi et attractivité de la formation d'enseignants*. Son mandat est d'examiner les conditions qui permettent d'assurer la relève du corps enseignant et d'anticiper les besoins à l'échelle romande, en ayant une vision de l'évolution démographique et de coordonner et consolider les instruments de régulation de l'accès à la profession. Il est constitué des représentants de la CLFE des services employeurs et du CAHR à parts égales, ainsi que du directeur de l'IRD. Le Groupe de travail a tenu sa première séance le 16 décembre à Neuchâtel sous la présidence de Patrice Clivaz (HEP-VS).

>>

*Formation des enseignants et des cadres***Formation des directions d'institution de formation – FORDIF**

La CLFE suit les travaux d'enquête sur l'impact de la formation FORDIF (CAS et DAS) concernant les activités professionnelles des cadres scolaires dont le mandat a été confié à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) en 2015. Les premières analyses sont attendues au printemps 2017.

Examen d'interpellations sur des questions relatives à la formation des enseignants

S'appuyant sur l'art. 12 de la CSR, la Commission interparlementaire romande a adressé un postulat à l'AP-CIIP, afin que cette dernière l'informe plus précisément sur les modalités de formation pratique des enseignants des degrés secondaires I et II, estimant qu'elle n'était a priori pas suffisante. Un rapport de la CLFE, expliquant et détaillant les objectifs et la typologie des diverses modalités de formation pratique, a été présenté à la CIP-CSR le 28 octobre 2016.

Formation des enseignants du secondaire I et II dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle (ISP)

Sur la base d'un projet de recommandations de la conférence latine de l'orientation (CLOR) et sur la base du rapport du Conseil académique des Hautes Écoles romandes (CAHR), la CLFE constate que tous les parcours de formation concernés prévoient, selon des modalités différentes, une telle formation en lien avec le Plan d'étude romand (PER) (formation générale) et elle ne voit pas la nécessité à ce stade d'imposer un module unique de formation harmonisé à l'échelle romande. En revanche, l'ISP ressortissant de la « formation générale » du PER, le rôle et la place de l'orientation scolaire et professionnelle doivent être intensifiés. La CLFE souhaite étudier et développer, avec la collaboration de la CLOR et de la conférence latine de l'enseignement ordinaire (CLEO), une offre commune de formation continue certifiée pour l'ISP au niveau romand dans le courant de l'année 2017.

Offre coordonnée de formation continue des enseignants dans le domaine du PER et de l'implémentation des nouveaux MER

Les membres de la CLFE ont entériné le projet de modules communs de formation pour les formateurs d'enseignants (F3). Les membres des bureaux de la CLEO et de la CLFE ont fixé les orientations et les conditions-cadre dans une séance de travail le 22 mars 2016. Tout en veillant à la diversité des approches didactiques et aux prérogatives cantonales (personnes ressources, modalités financières, répartition des enseignements, traditions locales, etc.), la CLEO analysera les besoins de formation continue des enseignants pour l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement romand et, en collaboration avec le CAHR et la CLFE, elle examinera pour le printemps 2017, la faisabilité d'un projet pilote de FC commune dans les domaines SHS 9-11 – Histoire et Géographie – et Maths 1-8.

Formations en didactique et procédures de reconnaissance

La CLFE suit l'évolution des travaux du CAHR qui visent le développement de la relève parmi les formateurs d'enseignants en créant le Centre de compétences romand de didactique disciplinaire (2Cr2D) qui participe au programme de *développement des compétences scientifiques en didactique des disciplines 2017-2020* (programme soutenu par la CDIP et Swissuniversities).

Données factuelles

La conférence s'est réunie à 5 reprises en 2016, soit les 13 janvier, 22 mars, 12 juin, 29 septembre, 9 novembre 2016 à Lausanne.

Présidence: Frédéric Wittwer (GE).

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP)

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

La CLFE

Formation des enseignants et des cadres

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Hugo Stern
président de la commission CIIP-FORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que «Commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF», sous la dénomination «Commission FORDIF». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentants des conférences de la CIIP, à savoir de : la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), des représentants des associations professionnelles des directeurs, et des enseignants et d'un invité permanent, délégué du comité de direction du Consortium FORDIF.

État des lieux des formations et des besoins dans les cantons en 2016 et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Thèmes traités

Chaque année, en avril, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation. En janvier 2016, la FORDIF a certifié 60 personnes de la volée CAS 2014-2015. A ce jour, 594 personnes ont été diplômées pour le niveau CAS et 68 pour le niveau DAS. En 2016, 108 personnes étaient en formation dont 48 pour la volée CAS 2015-2016 et 60 pour la volée CAS 2016-2017.

Enquête concernant le dispositif de formation des directeurs et directrices d'institution de formation de la FORDIF

En vue de vérifier s'il y a nécessité de développer ou de modifier l'offre, la COFORDIF a souhaité se doter d'informations récoltées de manière scientifique pour connaître le point de vue des acteurs, et l'impact de la formation sur le terrain, au-delà des effets perçus dans les services. A cet effet, elle a mandaté l'IRDP pour réaliser une enquête auprès des cadres diplômés de la FORDIF de 2008 à 2014. Un questionnaire sera envoyé dans le courant 2017 à tous les diplômés de la FORDIF, ainsi qu'aux chefs de service responsables de la formation primaire, secondaire et tertiaire. Cette enquête porte sur :

- Le point de vue des cadres scolaires (niveau CAS et DAS) concernant leur appréciation de l'utilité de la formation sur leurs expériences professionnelles au quotidien, l'impact observé de la formation, par la personne diplômée, sur le fonctionnement concret de son institution, notamment par le biais du projet professionnel mené en cours de formation. Le questionnaire met l'accent sur les domaines qui n'auraient pas, ou que partiellement, été abordés pendant la formation en fonction des besoins et des attentes exprimées par les directeurs et cadres scolaires sur le terrain. Pour terminer, le questionnaire cherche à connaître l'appréciation des répondants sur les modalités de la formation ainsi que sur son attractivité. Elle vise à connaître l'intérêt ou les freins que rencontrent les directeurs à poursuivre leur formation et sous quelles formes.
- Le point de vue des chefs de service à l'égard de la formation en général en termes de contenus, de modalités et de niveau de formation à acquérir (formations certifiées et/ou continues).

>>

Formation des enseignants et des cadres

L'analyse des réponses permettra à la COFORDIF de comprendre les enjeux de la formation et de soumettre à la CLFE, s'il y a lieu, des propositions pour consolider ou revoir la formation initiale et/ou continue en termes de contenus ou de modalités.

Données factuelles

La FORDIF

La commission s'est réunie à 2 reprises, les 19 avril à Neuchâtel et 8 novembre 2016 à Lausanne.

Présidence : Hugo Stern, Chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française (FR)

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP) jusqu'au 31 mars 2016 et Virginie Beyeler depuis le 1^{er} avril.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2016-2019

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2016, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant cinq infolettres à 2000 abonnés;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la plateforme électronique du Plan d'études romand;
- organisé la 13^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (cf. texte distinct) et animé à cet effet une session de formation dans le cadre de la HEP-BEJUNE;
- collaboré avec RTSdecouverte.ch, en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV « La Semaine des médias » et « Lire Délire » en collaboration avec la Radio Télévision Suisse; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes; un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Saint-Gall assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlattform;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2016-2019;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du Réel à Nyon, de « Delémont - Hollywood » et du festival Filmar en Amérique Latine; pris part aux activités du réseau européen Doc Alliance (festivals de cinéma consacrés au genre documentaire) et du réseau suisse Cinéducation.ch;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à Visions du Réel et à la Cinémathèque suisse (deux films, présentés pendant une semaine chacun); mis sur pied deux ateliers pratiques consacrés à la critique de cinéma au NIFFF (Neuchâtel) et au festival Castellinaria (Bellinzone);
- mis sur pied la journée de formation continue « Le film du réel comme outil pédagogique » à Lausanne, à l'intention des enseignants, en partenariat avec le festival Visions du Réel;
- présenté les synergies possibles entre Ecole et cinéma lors d'une journée cantonale de formation continue (12 novembre à Bellinzone);
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex, 2^e festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse ainsi qu'au jury du Festival de l'Ultracourt, mis sur pied par le Centre MITIC interjurassien.
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias », dans le prolongement du Programme national de promotion des compétences médiatiques; pris part aux séances du comité de visionnement de « Films pour un seul monde » (éducation 21);
- animé un atelier sur le thème « Toujours connectés? Sortir de la fatalité » dans le cadre de la journée de formation organisée par le Réseau valaisant des écoles en santé (16 novembre à Sion);
- mis sur pied une initiation à l'usage de Twitter dans le cadre du Festival de la formation 2016.

Thèmes traités

Unité Médias: Christian Georges et Jacques Déboeuf, collaborateurs scientifiques (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Collaboration d'une vingtaine de rédacteurs-pigistes externes.

L'Unité

13^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (7-11 mars 2016)

Avec plus de 500 classes officiellement inscrites, la 13^e édition de la Semaine des médias à l'école a enregistré une participation en baisse de 20 % par rapport à l'édition précédente. Près de 10'000 enfants, adolescents et étudiants ont tout de même été impliqués dans cette action. Lancée autour du thème « Le respect dans un monde numérique », cette semaine thématique a permis à de nombreux enseignants de mettre en œuvre les objectifs MITIC inscrits dans la Formation générale du Plan d'études romand.

En chiffres :

Classes inscrites en 2016

Cantons	Cycle 1 (1-4 ^e)	Cycle 2 (5-8 ^e)	Cycle 3 (9-11 ^e)	Secondaire II	Enseignement spécialisé	Total
BE	1	9	10	1	-	21
FR	3	4	6	5	4	22
GE	2	10	35	10	-	57
JU	2	19	17	-	-	38
NE	9	29	45	31	3	117
VD	37	57	71	25	1	191
VS	4	11	27	13	-	55
Total	58	141	211	85	8	501

- 2 agences de presse (ATS et KEYSTONE), 38 médias de presse écrite, 11 chaînes de radio, 4 chaînes de télévision et 2 médias en ligne ont été partenaires;
- 1 site internet spécifique (www.semainedesmedias.ch, avec une extension en mode responsive), 1 page Facebook (<https://www.facebook.com/semainedesmediasCH/timeline>) et 1 fil Twitter (@SemainedesmediasCH) ont permis aux enseignants d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter un rencontre avec un professionnel des médias ou la visite d'un média, annoncer la participation de leurs classes;
- 15'700 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch de janvier à fin avril (68'000 pages vues). Une large proportion d'enseignants y puisent des ressources en éducation aux médias sans prendre la peine de remplir le formulaire d'inscription en ligne;
- 70 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 12 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (13 propositions d'activités au Cycle 1, 35 au Cycle 2, 51 au Cycle 3, 39 au Secondaire II);
- 3'400 exemplaires de la brochure « La presse et l'actualité » ont été commandés par les enseignants, de même que 230 DVD comportant des émissions de télévision à exploiter en classe (le visionnage et le téléchargement de ces émissions était possible pour la première fois depuis la plateforme en ligne du PER);
- 6 ateliers pratiques ont été mis sur pied avec des classes dans les locaux de la RTS (Genève et Lausanne);
- près de 5'000 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes inscrites à la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires;
- 5 épisodes d'une série spéciale déclinant le thème du respect dans un monde numérique a été diffusée sur RTS Deux, à l'intention des 8-12 ans (à voir sur: <http://www.semainedesmedias.tv>);
- près d'une centaine de classes ont visité des médias ou rencontré des professionnels des médias;
- 83 projets ont été soumis au concours de Unes de journaux et 59 au concours d'interviews radio.

Responsable: Christian Georges, avec un groupe de travail.

Politique des langues

POLITIQUE DES LANGUES
Point 3.8 du programme 2016-2019

Commission langues et échanges (COLANG)



Jean-François Lovey
président de la COLANG

MANDAT

La COLANG a été créée « afin d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente » (Décision de l'AP-CIIP du 26 novembre 2015). Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement dans les sous-commissions didactique (SCDID), linguistique et scientifique (SCLING) ainsi que promotionnelle et culturelle (SCPRO).

Thèmes traités

L'année 2016 a vu la tenue de la séance constitutive de la COLANG, ainsi que la tenue de la première, voire de la seconde séance de chacune des sous-commissions. A ce stade, il n'est dès lors pas encore possible d'évoquer les thèmes traités par les sous-commissions, ces dernières devant d'abord s'approprier les modalités de fonctionnement et s'entendre sur les thèmes considérés comme prioritaires. Ainsi la SCDID accompagnera l'adaptation au contexte romand d'*Italiano subito*, une initiation à l'italien qui a déjà connu un grand succès dans sa version suisse alémanique. Elle suivra de près l'entrée en fonction de Movetia, à l'enseigne de la nouvelle Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité. La SCLING assurera une présence sur la scène scientifique; elle approfondira les dimensions concernant proprement le corpus de la langue française ainsi que les questions de politique linguistique pertinentes, notamment par l'intermédiaire de sa Délégation à la langue française (DLF) et de la participation de cette dernière au réseau OPALE. La SCDID mettra l'accent sur le soutien qu'elle peut apporter à la SLFF ainsi que sur le développement, au-delà de l'inventaire de l'existant, d'un ou de plusieurs projets de soutien à la promotion de lecture en milieu scolaire, avec une ambition d'encourager les élèves à devenir des acteurs dans le contexte de cette promotion.

Délégation à la langue française (DLF)

La Délégation à la langue française (DLF) a été repositionnée et restructurée durant l'année sous revue, à la suite d'une longue réflexion et de nombreux échanges au cours des années précédentes.

Dans ses interventions extérieures et internationales et au sein du réseau OPALE, elle agit toujours sous son patronyme « DLF ». Au niveau romand, les travaux préparatoires, les séances et la transmission des propositions et des rapports produits par la Délégation s'inscrivent totalement dans les activités de la sous-commission linguistique et scientifique, conformément à l'article 6 al. 3 de la COLANG. Ce rattachement a pour but d'assurer l'information et l'implication, au travers de la composition de cette commission permanente, des divers organes et milieux intéressés par les activités de la

Thèmes traités

DLF

>>

Politique des langues

DLF. Les besoins, les études et les propositions peuvent ainsi trouver, mieux qu'avec la composition antérieure de la Délégation, un lieu de débat et de préavis chargé de mûrir et de transmettre aux organes directeurs de la CIIP les résultats des travaux entrepris et les propositions de mesures ou de recommandations qui en découlent. La même personne préside de ce fait la DLF et la sous-commission; il s'agit actuellement du professeur François Grin (UNIGE).

Réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE)

OPALE

La DLF, représentée par son président, le prof. François Grin, ainsi que par le prof. Laurent Gajo et Mme Virginie Conti, a participé à la rencontre annuelle du réseau OPALE, du 17 au 19 octobre 2016 à Québec.

Le colloque scientifique organisé en marge de la réunion du réseau portait sur le thème Les anglicismes: des emprunts à intérêt variable? Le prof. F. Grin y a donné une conférence intitulée «Sensibilité ou insensibilité aux anglicismes: vers des hypothèses de recherche», et le prof. L. Gajo une conférence intitulée «Les anglicismes entre forme linguistique, fonctions sociocommunicatives et contexte énonciatif: vers une typologie». Le programme complet du colloque figure sur le site du réseau [OPALE](#). Comme chaque année, l'édition d'un volume d'actes est en cours sous l'égide de l'institution organisatrice (cette fois sous celle de l'Office québécois de la langue française).

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF)

SLFF

L'édition 2016 de la SLFF, encore sous l'égide de la DLF, a été un bon millésime avec 106 manifestations dans 13 cantons et d'excellents partenariats. Des informations détaillées sur les activités culturelles et pédagogiques et sur les divers partenariats de cette édition figurent dans le rapport d'activité de la manifestation, disponible sur www.slff.ch; quelques points forts sont mis en évidence ici.

La soirée d'ouverture a eu lieu le soir du jeudi 10 mars à Berne, au château de Köniz. Le Groupe des Ambassadeurs Francophones accrédités à Berne, nouvellement constitué, a choisi de décerner deux prix à des personnalités et institutions promouvant les valeurs de la Francophonie en Suisse: le rappeur Stress et l'association «Festival du Film Français d'Helvétie» ont été primés pour les ponts qu'ils jettent jour après jour entre les communautés linguistiques du pays.

La marraine de l'édition 2016 était l'AJAR (Association de jeunes auteurs romands, collectif littéraire fondé en 2012), qui a animé des ateliers d'écriture collective dans une quinzaine de classes, participé au jury du jeu-concours et proposé une performance dans le cadre de la cérémonie de clôture (cf. ci-dessous).

Un jeu *transmédi*a a été proposé cette année sous le titre «L'assassinat de la reine de cœur». Le principe en était une enquête policière au sujet d'un vol de cartes rédigées par J.-J. Rousseau, commis à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel (BPUN). Les participants devaient identifier le voleur et retrouver les cartes en répondant à diverses énigmes (jeux d'observation, charades, anagrammes, etc.) inspirées de la vie de Rousseau ou des *Dix mots de la Francophonie* 2016. La participation était possible via ordinateur, tablette ou téléphone intelligent – la dernière étape de la chasse menant toutefois les participants dans la bibliothèque partenaire la plus proche de chez eux (13 bibliothèques partenaires dans 10 cantons). www.slff.ch/reinedecoeur.

A l'occasion de la SLFF et en lien avec la thématique des régionalismes, la DLF a invité le linguiste Mathieu Avanzi à donner une conférence tout public sur les parlers régionaux de Suisse romande, le 12 mars à Neuchâtel. La conférence a été précédée par un quiz en ligne sur les accents romands qui a remporté un vif succès auprès des internautes avec plus de 1500 participations.

Une cérémonie de clôture a été organisée le 20 mars, journée internationale de la Francophonie, dans le cadre d'un partenariat avec «Voix de fête», grand festival de chanson francophone proposé chaque année à Genève.

>>

*Politique des langues***Données factuelles****COLANG**

La séance constitutive de la COLANG a eu lieu le 24 août 2016, les premières séances des sous-commissions les 21 septembre (SCPRO), 2 décembre (SCDID) et 14 décembre (SCLING).

COLANG : Présidence : Jean-François Lovey (VS). Collaborateur scientifique : Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP). Secrétariat : Camille Dubied (SG-CIIP).	SCDID : Présidence : David Bürki (NE). Collaborateur scientifique : Philippe Roduit (SG-CIIP). Secrétariat : Camille Dubied (SG-CIIP).
SCLING : Présidence : François Grin (UniGE). Collaborateur scientifique : Virginie Conti (SG-CIIP). Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).	SCPRO : Présidence : Jean-François Lovey (VS). Collaborateur scientifique : Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP). Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre «Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique» et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Activités 2016

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 122 et 123 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public: une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique. Le premier portail Web, avec moteur de recherche adapté, sera ouvert au public en février 2017.

Le numéro 40 des Dossiers de l'Université de Neuchâtel (brochure à large diffusion publique) a été consacré, en avril 2016, au GPSR, sous le titre de *La Babel des parlers romands*.

Le GPSR a collaboré à l'exposition *Terre d'outils* présentée au jardin botanique de la ville de Neuchâtel de mai 2016 à fin octobre 2017.

Directrice : Prof. Dr. Federica Diémoz (UNINE).

Administration : Dr. Dorothee Aquino (GPSR).

www.gpsr.ch

*POLITIQUE CULTURELLE**Point 3.9 du programme 2016-2019*

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Jacques Cordonier
président de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand

Thèmes traités

Sur la base d'un rapport publié en 2015, la CDAC a élaboré des mesures afin d'initier une « politique intercantonale de soutien à l'édition, au livre et à la lecture », notamment en mettant en place, en janvier 2016, un groupe de travail chargé d'élaborer des dispositifs de soutien à l'édition, à la promotion du livre et de la lecture et à la formation au numérique.

Lors de sa séance du mois de juin 2016, la CDAC a validé les directives et conventions des dispositifs de « soutien à l'édition » et à la « promotion du livre et de la lecture ». Puis, l'AP-CIIP, lors de sa séance de septembre 2016, a adopté à l'unanimité les règlements (appels à projets) et les conventions préparés par la CDAC.

Le lancement des dispositifs « soutien à l'édition » et à la « promotion du livre et de la lecture » est fixée pour janvier 2017 à hauteur de 290 mille francs par année (première étape sur trois ans). Les jurys composés de 7 professionnels de la branche et de 4 représentants des services cantonaux de la culture choisiront les projets soutenus à fin avril. Ceux-ci seront présentés lors d'une conférence de presse de la CIIP organisée lors du Salon du livre de Genève.

L'élaboration du dispositif « formation au numérique » se poursuit en collaboration avec les représentants du monde professionnel.

Médiation culturelle pour le jeune public

En complément d'une étude menée au niveau fédéral, un rapport mandaté par la CDAC a été adopté en octobre 2016, concernant l'accès à la culture et la médiation culturelle pour les jeunes publics (4-20 ans) en Suisse romande. Se basant sur une enquête à laquelle plus de 300 acteurs culturels romands ont participé (42 % de taux de réponses), établi en concertation avec un groupe de travail formé des responsables de la médiation culturelle au sein des services cantonaux de la culture, ce rapport a formulé quatre recommandations principales et 14 mesures que la CDAC examinera en 2017 en vue de l'établissement de priorités et d'un plan d'actions. Parmi les constats, il est à relever

>>

Politique culturelle

l'engagement des acteurs culturels dans ce domaine, le manque de mesures d'encouragement vers les jeunes dans le domaine extrascolaire, la grande hétérogénéité des dispositifs d'encouragement des cantons, ainsi que le manque d'interactions entre acteurs culturels et milieu scolaire.

Mobilité des artistes, productions et publics dans l'espace culturel romand

La CDAC a rédigé un mandat d'étude en vue d'établir un état des lieux de la situation de la mobilité des artistes et des productions en Suisse romande. Une analyse des dispositifs de soutien publics et parapublics, ainsi que des attentes et besoins des acteurs culturels, permettra de formuler ensuite des recommandations pour favoriser la mobilité. Constituant une problématique distincte, la question de la mobilité des publics n'a pas été retenue dans cette première phase d'étude.

Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ Théâtre romand

Afin de contribuer au développement d'un pôle culturel fort en Suisse romande, le dispositif de soutien Label+ Théâtre romand (www.labelplus-theatre.ch) a été créé par la CDAC en 2010, avec le soutien de la CIIP. Suite à une évaluation effectuée en 2015, la pérennisation du concours a été adoptée par l'Assemblée plénière de la CIIP qui en a fait un dispositif à durée indéterminée. En avril 2016, l'association a renouvelé son comité.

Par ailleurs, à la demande des compagnies de danse conventionnées, l'Assemblée Générale Label+ Théâtre romand a examiné la possibilité d'intégration de la danse au dispositif de soutien. Une décision sur ce point est prévue l'an prochain à la suite d'une analyse de l'impact qu'un tel élargissement aurait sur l'ensemble du dispositif, notamment au regard de la diversité artistique et géographique des bénéficiaires des soutiens.

Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma

Comme il est d'usage au terme d'une première période de mise en œuvre d'un nouveau dispositif de soutien, la CDAC a souhaité une évaluation de Cinéforum après cinq ans d'activité. Dans sa séance du 22 novembre, le Conseil de la Fondation a donné mandat à la société Evalure de procéder à cette étude qui portera sur trois éléments: un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'activité de Cinéforum depuis sa création; son impact sur le développement de la production cinématographique et enfin son positionnement et son fonctionnement en tant qu'outil de soutien au développement cinématographique en Suisse romande.

FCMA – Fonds de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnel en musiques actuelles

En 2011, les cantons de Vaud et du Jura ont initié, avec la Fondation romande pour la chanson et la musique actuelle (FCMA), un « Fonds commun de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnels en musiques actuelles ». Ils ont été ensuite rejoints par les cantons de Berne, pour sa partie francophone, et du Valais. La CDAC s'est montrée favorable à l'extension du dispositif à l'ensemble des cantons romands et, afin d'en étudier les modalités d'élargissement, a constitué un groupe de travail dont les propositions ont été adoptées en séance de novembre. Le Fonds élargi sera doté annuellement de CHF 100'000.- pour une première phase de quatre ans (2017-2020). Ce montant, financé par les budgets culturels des cantons romands, sera, pour moitié, réparti entre eux proportionnellement à leur population (clé CIIP élargie) et, pour l'autre moitié, par une contribution variable en fonction de l'origine cantonale des projets soutenus.

La FCMA mettra en œuvre ce dispositif dès 2017 en étroite collaboration avec la CDAC qui constituera un jury paritaire de professionnels et de représentants des services culturels.

CORODIS – Commission romande de diffusion des spectacles

La CORODIS établit un bilan positif de la première édition du projet Sélection suisse en Avignon conduit en partenariat avec Pro Helvetia. Sélection suisse en Avignon se donne pour premier objectif d'attirer l'attention des programmeurs afin d'aider les compagnies concernées à décrocher des invitations dans des lieux d'accueil professionnels du réseau français, voire international. Le second objectif du projet est de permettre aux compagnies d'acquérir de nouvelles compétences en matière de diffusion et d'élargir leur réseau. Les spectacles ont su trouver leur public au-delà des attentes. Le travail se poursuit désormais pour organiser la diffusion en France et dans l'Europe entière.

>>

*Politique culturelle***Demandes de soutien financier**

La CDAC a examiné de manière coordonnée diverses demandes de soutien financier adressées aux institutions cantonales pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

La CDAC romande participe aux débats et prend activement part aux décisions de la Conférence suisse des chefs de service de la culture (KBK). La Conférence romande était représentée par Joëlle Comé (GE) jusqu'au mois de juin 2016, suite à son départ pour l'Institut suisse de Rome, Jacques Cordonier (VS) a repris cette fonction.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

Données factuelles**La CDAC**

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2016: le 5 février, le 8 avril, les 16 et 17 juin pour son séminaire annuel, le 29 septembre et le 18 novembre.

Présidence: Jacques Cordonier (VS).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations:

Joëlle Comé (GE) a été dès le mois de juin remplacée par Aline Delacrétaz ad interim, qui a cédé sa place au mois de novembre à Pierre-Alain Hug.

Suite au départ en retraite de Brigitte Waridel à fin décembre 2015, Nicolas Gyger a siégé ad interim à la séance de février de la CDAC. Depuis le mois d'avril 2016, Nicole Minder représente le canton de Vaud.

Début 2016, Jérôme Benoit, représente le canton de Berne.

*RECHERCHE ET DOCUMENTATION**Point 3.10 du programme 2016-2019*

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Bernard Wentzel
directeur de l'IRDp

*MANDAT - MISSIONS*

L'IRDp est principalement chargé de l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part, et de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part. Pour ce faire, l'IRDp agit au moyen de ses propres ressources et qualifications ou instaure des partenariats formalisés et des coopérations avec des institutions scientifiques et de formation.

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour la période administrative quadriennale à venir, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine ou réactualise, pour la même durée, un mandat de prestations qui précise, avec un échéancier, les tâches spécifiques attendues de l'IRDp.

Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDp peut conduire des recherches scientifiques ou participer à des projets de recherche, en bénéficiant notamment de financements extérieurs qu'il gère de manière autonome.

Le repositionnement de l'IRDp, annoncé dans le prolongement du rapport de la Task Force (2014) puis de l'adoption du nouveau mandat de prestations (2015), s'est largement concrétisé durant l'année 2016 sous différentes formes.

Tout d'abord, l'organigramme de l'IRDp a considérablement évolué pour répondre au mieux à l'ensemble des missions et mandats confiés à l'Institut. Trois Unités de recherche ont été créées à côté de « l'historique » et toujours très actif Secteur documentation. La coordination de deux Unités de recherche a été confiée à des collaborateurs/trice-s scientifiques chevronnés de l'IRDp. Il a été procédé au recrutement d'une nouvelle collaboratrice, pour assumer la responsabilité de l'Unité *Évaluation et épreuves de référence* et pour poursuivre les travaux autour du projet EpRoCom. Ces Unités de recherche ont notamment pour fonction d'être connectées aux organes et activités de la CIIP et de contribuer à la participation active de l'IRDp à la vie de différents réseaux scientifiques. Ainsi, la plupart des collaborateurs scientifiques de l'IRDp sont maintenant impliqués dans des commissions ou groupes de travail de la CIIP. Par ailleurs, dans une perspective de renforcement de la coordination et de la collaboration scientifique au sein de l'Espace romand de la formation, l'Assemblée plénière a validé, en 2016, un projet d'accord-cadre de coopération proposé par les directions de trois centres de recherche : SRED, URSP et IRDP. D'autres formes de partenariat ont également été développées, notamment avec plusieurs Hautes écoles de Suisse romande. Il a en effet été mis en place un dispositif d'accueil de stagiaires (étudiants en Master ou Doctorat) au sein des Unités de recherche de l'IRDp. Toujours dans cette même dynamique d'ouverture et de collaboration, le directeur de l'IRDp a été nommé Privat Docent à la Faculté de psychologie et éducation de l'Université de Genève.

Mandat de
prestations

>>

Recherche et documentation

Activités

Afin de relever les nombreux défis liés à la mise à disposition d'informations relatives à l'espace romand de la formation et, plus globalement, pour faciliter la circulation de connaissances issues d'activités de recherche, l'IRDP a opérationnalisé différents choix stratégiques parmi lesquels :

- la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'édition diversifiant notamment les supports et facilitant l'accès à des connaissances approfondies ou synthétisées ;
- le développement d'un nouveau site internet, plus convivial, plus accessible pour la recherche d'informations et plus adéquat pour mettre à disposition du public les différents travaux réalisés au sein de l'Institut ;
- le renforcement des espaces potentiels de débats et d'échanges entre tous les acteurs de l'éducation, sur des problématiques contemporaines, grâce à un agenda institutionnel ouvert au public.

L'IRDP a ainsi organisé différentes manifestations réunissant de nombreux acteurs de l'éducation, par exemple: le colloque international *Gouvernance et recherche en éducation* en partenariat avec la HEP-BEJUNE, en avril, ou le colloque *Hommage à Jean Cardinet* en partenariat avec la HEP Vaud, l'ADMEE-Europe et le groupe suisse Édumétrie, en novembre.

Parmi les nombreuses activités scientifiques pouvant être mentionnées, notons pour le domaine langues la création d'un groupe de travail « Supports didactiques en ligne » dont les activités prolongent la mise en ligne des moyens d'enseignement EOLE. L'implication de l'Unité de recherche *Enseignement, apprentissage et pratiques évaluatives* dans des travaux de réflexion et de production de ressources didactiques en cohérence avec le PER est particulièrement représentative du positionnement de l'IRDP au sein de l'Espace romand de la formation. Il en est de même de la participation de l'IRDP à un projet de recherche du GRAFE'MAIRE (Unige) portant sur l'enseignement grammatical et ayant fait l'objet d'une demande de subsides au FNS en octobre 2016. Pour les langues étrangères, trois principaux projets d'envergure ont été menés ou finalisés en 2016: le suivi scientifique de la phase pilote de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement d'anglais de la 7^e à la 11^e année dans six cantons romands; l'évaluation du projet pilote Passepartout portant sur l'introduction et le développement du nouvel enseignement des langues étrangères (français dès la 3^e année scolaire (5^e), anglais dès la 5^e année scolaire (7^e) dans six cantons germanophones proches de la frontière linguistique; la participation au suivi scientifique du projet PRIMA II relatif à l'enseignement de l'allemand par immersion précoce dans le canton de Neuchâtel. Chacun de ces projets a donné lieu à la réalisation de rapports remis au mandant et à la publication en ligne de rapports conclusifs et/ou de documents de synthèse dans la nouvelle collection *Focus-IRDP*.

Les contacts avec la réalité du terrain professionnel se sont encore diversifiés en 2016. Leur développement participe du repositionnement de l'IRDP dont le mandat est aussi d'accompagner, de différentes manières, les processus de changements, les réformes ou l'innovation. C'est à ce titre que l'IRDP assure le suivi scientifique, durant la phase de probation, de l'introduction de séquences d'enseignement d'histoire et de géographie 9^e. Il a été développé différents outils méthodologiques pour recueillir les perceptions des utilisateurs (enseignants et élèves) afin de permettre aux rédacteurs des moyens d'enseignement SHS de pouvoir tenir compte des retours du terrain.

Après un renforcement des ressources humaines au sein de l'Unité de recherche *Évaluation et épreuves de référence*, une partie de l'année a été largement consacrée à la poursuite des travaux liés au projet EpRoCom et à l'opérationnalisation du Masterplan y relatif. Les différentes Unités de recherche sont également impliquées dans la réalisation de ce projet. Ainsi, des travaux préparatoires ont été réalisés en 2016, particulièrement dans le domaine du français, afin de construire une interprétation du PER, référentiel pour l'enseignement et l'apprentissage, dans la perspective de l'évaluation. Parallèlement à ces travaux, une première rencontre a eu lieu avec les différents responsables cantonaux en charge des évaluations en vue de la réalisation d'une cartographie des pratiques évaluatives en Suisse romande et de la préparation de la première rencontre de la *Commission d'évaluation et d'épreuves communes* (COMÉPRO).

L'unité de recherche *Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation* a pour mission principale l'approche pluridisciplinaire des systèmes, des phénomènes éducatifs et des effets des réformes sur les structures, les acteurs et leurs activités. La production de connaissances sur les systèmes éducatifs s'inscrit dans une perspective de monitoring de l'Espace romand de la formation, de conseil et d'aide à la décision. Dans ce cadre de travail, les collaboratrices de l'Unité ont poursuivi les réflexions sur la construction et l'actualisation périodique d'un système d'informations et d'indicateurs de l'ERF, suite

EPROC.COM

>>

Recherche et documentation

à la parution, en 2016, du dernier rapport intitulé *Documents informatifs et indicateurs de l'Espace romand de la formation* portant sur les données de l'année 2015. Elles ont également finalisé une étude concernant l'impact de la scolarisation précoce sur les compétences des élèves en lien avec la prévention du décrochage scolaire. Deux autres mandats ont aussi été assumés par l'Unité durant l'année écoulée, l'un confié par la Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation (COFORDIF) de la CIIP et l'autre par le Département de l'éducation et de la famille (DEF) du canton de Neuchâtel. Ce dernier mandat a abouti à la remise d'un rapport intermédiaire de recherche.

Pour l'équipe de la documentation, ainsi que pour l'administration, la refonte du site internet de l'IRDP (et la création d'une nouvelle identité visuelle) a représenté un grand défi durant l'année 2016 dans le but d'améliorer l'accessibilité et la convivialité du site, à travers la réorganisation et la présentation des informations mises à disposition du public. Avec ce changement du site internet, une nouvelle forme pour la veille documentaire a pu être imaginée et réalisée. Outre la forme, trois nouvelles rubriques ont été ajoutées à la veille et le nombre d'abonnés a connu une hausse significative en 2016. En lien avec la nouvelle politique d'édition, les activités de publications se sont encore intensifiées. Cela a permis d'organiser une présentation publique des travaux publiés par l'IRDP au début de l'année 2017.

Secteur
[Documentation](#)

Le rapport annuel détaillé de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

Recherche et documentation

Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Jean-Luc Dorier
président du CS-IRDP

MANDAT (art. 18 des statuts de la CIIP)

L'Assemblée plénière institue un Conseil scientifique, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes Ecoles ou d'institutions scientifiques, et lui confie le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Le Conseil scientifique a tenu deux séances sous son nouveau mandat et dans sa nouvelle composition, le 21 juin et le 8 novembre. Il s'est plus particulièrement intéressé à deux domaines spécifiques d'activité découlant du mandat de prestations quadriennal désormais attribué à l'Institut par l'AP-CIIP : le développement du dispositif des épreuves romandes communes et de l'accès à une banque d'items validés, d'une part, et le perfectionnement du système d'indicateurs de l'Espace romand de la formation, d'autre part.

Données factuelles

Présidence: Prof. Dr. Jean-Luc Dorier (UNIGE).

Secrétariat: Nathalie Simonet (IRDP).

Activités

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE



Jérôme Amez-Droz
président de la COCRE

MANDAT

La COCRE est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, en lien avec le programme d'activité de la CIIP et le mandat de prestations confié à l'IRDP. Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes Ecoles romandes en charge la formation des enseignants (CAHR), des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES) et de chefs d'établissement (CLACESO et CDG-SRT), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRDP (CIIP), du SRED (GE) et de l'URSP (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

La commission s'est réunie à deux reprises, le 28 avril et le 27 septembre.

La première séance s'est concentrée tout d'abord sur la notion d'indicateurs et sur les instruments actuellement disponibles: indicateurs romands de la formation, rapport national sur l'éducation, indicateurs cantonaux, ainsi que sur l'utilité et l'usage des rapports qui en découlent. Divers besoins et attentes de coordination ont été soulignés. Les membres ont ensuite pris connaissance des dispositions prises par l'IRDP pour la préparation des épreuves romandes communes, sur la base de la décision prise à la fin de l'année 2015 par l'AP-CIIP.

La deuxième séance annuelle a permis de prendre connaissance du projet de Centre de compétences romand de didactique disciplinaire, porté par le Conseil académique des hautes écoles pédagogiques romandes dans le cadre de swissuniversities.

Les séances portent aussi sur les offres de stage pour jeunes chercheurs et les possibles appels à collaboration sur projets ou à diffusion d'informations (colloques, publications) et offrent également l'occasion d'échanger sur d'autres questions d'actualité, telles en 2016 la prise en charge des jeunes réfugiés non accompagnés, PISA et les tests nationaux sur les compétences fondamentales, la création d'observatoires en sciences sociales et sciences de l'éducation, etc.

Données factuelles

Présidence: Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du Département neuchâtelois de l'éducation et de la famille, président de la CSG.

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations: Bertrand Forclaz, en remplacement de Pascale Marro, comme représentant de la HEP Fribourg.

Activités

La COCRE

The background of the page is a faded, light-colored photograph of a multi-story building with several windows and a large tree in the foreground. The text is overlaid on this image.

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2016

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : www.ciip.ch

COMPTES

SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2016

BILAN	
ACTIF	12'994'953.57
Patrimoine financier	12'994'953.57
Disponibilités et placements à court terme	4'019'019.58
Débiteurs	1'389'588.79
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	738'995.09
Compte courant avec tiers	535'904.10
Créances fiscales (TVA, IA)	92'198.10
Comptes courants internes	0.00
Autres créances	22'491.50
Actifs de régularisation	29'338.64
Moyens d'enseignement	7'557'006.56
Produits finis - UMER-SO (stock des ouvrages)	117'000.00
Travaux en cours - UMER-SO (compte des investissements)	7'440'006.56

BILAN	
PASSIF	12'994'953.57
Capitaux de tiers	9'234'714.83
Engagements courants	351'919.83
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	264'796.22
Comptes courants avec tiers	0.00
Impôts	2'033.30
Fonds de tiers	85'090.31
Divers projets	-425.80
Médias (OFC)	39'000.00
Batterie de tests (CSFO)	9'411.76
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	26'104.35
Projets de recherche IRDP	11'000.00
Comptes courants internes	0.00
Passifs de régularisation	148'786.00
Provisions à court terme	200'000.00
Provision pour les vacances non prises	200'000.00
Engagements financiers à long terme	8'296'309.00
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	8'224'159.00
Contrat de subventionnement SEFRI pour l'UMER-FP	72'150.00
Provisions à long terme	237'700.00
Provisions pour engagements de prévoyance (prévoyance.ne)	237'700.00
Capital propre	3'760'238.74
Capital de dotation	500'000.00
Réserve UMER-FP	565'569.05
Fonds propres affectés	1'037'266.23
Espace numérique PER-MER	170'320.18
EPROCOM, épreuves romandes communes	457'005.05
Promotion de la lecture (COLANG)	85'000.00
Départ volontaire en retraite anticipée	34'941.00
Soutien à l'édition (CDAC)	290'000.00
Excédent/découvert du bilan	1'657'403.46
Résultat annuel SG-IRDP	351'250.10
Résultat annuel UMER-SO¹	180'087.59
Résultat annuel UMER-FP	353'470.62
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	772'595.15

¹ La différence de résultat entre le bilan et les comptes de l'UMER-SO provient de l'utilisation partielle du fonds propre pour l'Espace numérique PER-MER.

COMPTE DE RÉSULTATS				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	5'679'858.57	11'542'398.74	3'738'960.31	20'961'217.62
Charges de personnel	4'246'981.10	943'762.28	508'013.25	5'698'756.63
Salaires du personnel	4'053'346.25	842'323.25	339'768.00	5'235'437.50
Travailleurs temporaires	99'244.20	71'838.92	158'315.60	329'398.72
Prestations de l'employeur	84'083.62	29'600.11	7'329.65	121'013.38
Autres charges du personnel	10'307.03	0.00	2'600.00	12'907.03
Charges de biens et services, autres charges	1'172'877.47	9'373'656.46	3'042'747.06	13'589'280.99
Charges de matières et de marchandises	62'980.99	9'066'153.03	2'381'859.60	11'510'993.62
Immobilisations de biens non activés	63'139.35	237'063.88	12'552.05	312'755.28
Eau, énergie, combustible	33'117.00	0.00	0.00	33'117.00
Prestations de service et honoraires	643'883.00	63'962.05	606'253.50	1'314'098.55
Loyers	279'982.80	0.00	0.00	279'982.80
Dédommagements aux externes	88'188.78	0.00	17'013.70	105'202.48
Pertes sur créances	70.00	0.00	385.16	455.16
Diverses charges d'exploitation	1'515.55	6'477.50	24'683.05	32'676.10
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	1'123'980.00	0.00	1'123'980.00
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	145'200.00	405'200.00
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000.00	0.00	145'200.00	405'200.00
Imputations internes	0.00	101'000.00	43'000.00	144'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'031'116.65	11'571'624.60	4'094'423.73	21'697'164.98
Taxes	168'709.65	11'763'111.90	3'536'051.73	15'467'873.28
Taxes d'utilisation et prestations de services			22'265.77	22'265.77
Recettes sur ventes	1'183.02	11'763'048.60	3'512'127.57	15'276'359.19
Remboursement de tiers	167'526.63	63.30	1'658.39	169'248.32
Revenus divers	0.00	-192'186.85	0.00	-192'186.85
Autres revenus d'exploitation	0.00	5'378.15	0.00	5'378.15
Variation de stocks, produits finis	0.00	-69'000.00	0.00	-69'000.00
Variation de stocks, travaux en cours	0.00	-128'565.00	0.00	-128'565.00
Prélèvement sur fonds	57'376.20	0.00	0.00	57'376.20
Fonds de tiers	57'376.20			57'376.20
Revenus de transferts	5'401'030.80	699.55	413'172.00	5'814'902.35
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	214'800.00	214'800.00
Subvention des cantons	5'397'901.00	0.00	198'372.00	5'596'273.00
Redistributions	3'129.80	699.55		3'829.35
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	145'200.00	405'200.00
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000.00	0.00	145'200.00	405'200.00
Imputations internes	144'000.00	0.00	0.00	144'000.00
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'EXPLOITATION	351'258.08	29'225.86	355'463.42	735'947.36
Charges financières	420.48	4'973.09	1'992.80	7'386.37
Revenus financiers	412.50	0.00	0.00	412.50
RESULTAT PROVENANT DE FINANCEMENT	-7.98	-4'973.09	-1'992.80	-6'973.87
RESULTAT OPERATIONNEL	351'250.10	24'252.77	353'470.62	728'973.49

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
Libellés	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3'547'936.49
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	0.00
Autres immobilisations	3'547'936.49
Salaires du personnel	368'479.00
Travailleurs temporaires	217'302.28
Matériel didactique (version probatoire SHS 9-11)	70'350.52
Honoraires conseillers externes	977'152.85
Conventions de détachement avec les cantons	1'769'139.90
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	145'511.94
Indemnisation de droits	0.00
Report au bilan : actif travaux en cours	-3'547'936.49
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1'123'980.00
Amortissement travaux en cours	1'123'980.00
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'123'980.00
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-2'423'956.49

BUDGET 2016				
Libellés	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'386'000	13'021'500	3'407'000	22'814'500
Charges de personnel	4'429'800	905'000	669'000	6'003'800
Salaires du personnel	4'040'000	815'000	386'000	5'241'000
Travailleurs temporaires	291'500	60'000	270'000	621'500
Prestations de l'employeur	68'000	30'000	13'000	111'000
Autres charges du personnel	30'300	0	0	30'300
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'696'200	10'865'500	2'549'800	15'111'500
Charges de matières et de marchandises	123'000	10'310'700	1'771'800	12'205'500
Immobilisations de biens non activés	67'000	492'800	68'500	628'300
Eau, énergie, combustible	50'500	0	0	50'500
Prestations de service et honoraires	1'033'400	62'000	680'500	1'775'900
Loyers	287'000	0	0	287'000
Dédommagements aux externes	133'300	0	21'000	154'300
Pertes sur créances	0	0	0	0
Diverses charges d'exploitation	2'000	0	8'000	10'000
Amortissement immobilisations incorporelles	0	1'150'000	0	1'150'000
Subventions à redistribuer	260'000	0	145'200	405'200
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000	0	145'200	405'200
Imputations internes	0	101'000	43'000	144'000
REVENUS D'EXPLOITATION	6'317'902	13'532'200	3'407'000	23'257'102
Taxes	215'100	13'252'200	2'800'000	16'267'300
Recettes sur ventes				0
Remboursement de tiers	2'300	13'252'200	2'800'000	16'054'500
Revenus divers	212'800	0	0	212'800
Autres revenus d'exploitation	0	0	0	0
Variation de stocks, produits finis	0	0	0	0
Prélèvements sur fonds, fonds de tiers PISA	0	0	0	0
Capitaux de tiers, bouclement PISA	0	0	0	0
Revenus de transferts	300'000	280'000	0	580'000
Subvention de la Confédération				
Subvention des cantons	5'398'802	0	461'800	5'860'602
Crédit d'investissement des cantons pour l'UMER-SO	0	0	266'800	266'800
Dissolution de la subvention d'investissement	5'397'902	0	195'000	5'592'902
Redistributions	900	0	0	900
Subventions à redistribuer	260'000	0	145'200	405'200
Glossaire des patois/ SEFRI UMER-FP	260'000	0	145'200	405'200
Imputations internes	144'000	0	0	144'000
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-68'098	510'700	0	442'602
Charges financières	700	1'000	0	1'700
Revenus financiers	1'000	500	0	1'500
RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENT	300	-500	0	-200
RÉSULTAT OPERATIONNEL	-67'798	510'200	0	442'402

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2016

* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER, vice-président
FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Martial COURTET
NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI, présidente
TICINO	Manuele BERTOLI
VALAIS	Oskar FREYSINGER
VAUD	Anne-Catherine LYON
CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent
Secrétaire général	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patricia TAÏS → mars Pascale LAMARRE, dès avril

Conférences

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	GUY LÉVY → mars Aldo DALLA PIAZZA, dès avril
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTEW
JURA	Olivier TSCHOPP → novembre Christophe CATTIN, dès décembre
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, président
TICINO	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CDIP	Hans AMBÜHL
IRDP, invité perm.	Bernard WENTZEL
SG-CIIP, secrétariat	Patricia TAÏS → mars Pascale LAMARRE, dès avril

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN *
GENÈVE	Pierre KOLLY * président
JURA	Pierre-Alain CATTIN → juin Catherine GEISER, a.i., dès août
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET * vice-président
TICINO	Rezio SISINI Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Alain BOUQUET Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

BERNE	Mario BATTAGLIA Florent COSANDEY
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER, * président
GENÈVE	Grégoire EVÉQUOZ Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP → nov.
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER
VAUD	Séverin BEZ Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

BERNE	Andréa FUCHS, * vice-présidente Michael HORN
FRIBOURG	Herbert WICHT
GENÈVE	Philippe THOMAS
JURA	Michel LAPAIRE, dès avril
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI*
TICINO	Massimo SCARPA
VALAIS	Michel DÉLITROZ → juillet Guy DAYER, dès août
VAUD	Serge LOUTAN, * président
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER Francesca MOSER → nov.
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Marc CHASSOT → juillet Thomas DI FALCO, dès août
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN, président
JURA	Andreas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Morgane WÜTHRICH, vice-prés.
TICINO	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Eugénie SAYAD
CSFO, invité perm.	Jean-Paul JACQUOD
SG-CIIP	Daniel FORCHELET

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)

Départements de l'instruction publique	
CSG	Frédéric WITTEW, président
BERNE	Guy LÉVY → mars Aldo DALLA PIAZZA, dès sept.

(suite >>)

FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Paola MARCHESINI
JURA	Nathalie BARTHOULOT → janvier Patricia VOISARD, dès mars
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Chantal OSTORERO → juillet Otto BRUDER, dès août
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Gérard MARQUIS → mars Maxime ZUBER, dès août
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO, vice-présidente
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Isabelle MILI
TESSIN	Alberto PIATTI
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Jérôme BENOIT
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
GENÈVE	Joëlle COMÉ → juin Aline DELACRETAZ, a.i., dès juillet Pierre-Alain HUG, dès novembre
JURA	Christine SALVADÉ
NEUCHÂTEL	Zsuzsanna BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER, président
VAUD	Nicolas GYGER, a.i. → mars Nicole MINDER, dès avril
SG-CIIP	Patricia TAÏS → mars Virginie BEYELER, dès avril

Commissions permanentes

Commission de gestion (COGEST)

CSG	Michel PERRIARD, président
CSG	Guy LÉVY → mars Aldo DALLA PIAZZA, dès avril
COMOS	Marcel BERGER
CLPO	Sylvain RUDAZ → août Alexandre REY, dès sept.
CDF	Pierre-Étienne WILDI → août Alice CHARDONNENS VAN ES, dès sept.
CLEO	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLEO	Pierre KOLLY, vice-président
CDGSRT	Philippe ROBERT
CLACESO	Christian BERDOZ Daniel MILANI Fabrice SOURGET

FAPERT	Paul MAJCHERCZYK → août Jacqueline LASHLEY, dès sept. Jacques BOUVIER Annycée Desaulles
SER	Josy STOLZ Laurent VITÉ Georges PASQUIER → juillet Samuel ROHRBACH, dès août Olivier MAULINI
SSRE	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
IRD	Olivier MARADAN
SG-CIIP	Patricia TAÏS → mars Pascale LAMARRE, dès avril
Secrétariat	

Commission pédagogique (COPED)

VALAIS	Christophe GERMANIER, président
BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG cycles 1-2	Lionel ROLLE
FRIBOURG cycle 3	Carole ANGELOZ
GENÈVE cycles 1-2	Joëlle LEUTWYLER
GENÈVE cycle 3	Rodrigue ECKERT
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO François SULLIGER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Suzanne SCHÖB
SER cycle 3	Samuel ROHRBACH → juin Adrienne FURRER MITTAZ, dès sept.
Recherche et didactique	
CAHR	Rosanna MARGONIS-PASINETTI Francisco MARQUES
IRD	Bernard WENTZEL
TESSIN, invité perm.	Kathya BERNASCONI TAMAGNI
SG-CDIP, invité perm.	Karine LICHTENAUER
SG-CIIP	Viridiana MARC Shanoor KASSAM
Secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission des ressources didactiques numériques (CORES)

BERNE	Jean-Marc RUEFF
FRIBOURG	Sylvain LANG
GENÈVE	Jean-René GUÉNÉE
JURA	Fabien KOHLER
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER
CLPS	Elvio FISLER, président Anne RODI
SER	Pierre GRABER Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF Shanoor KASSAM
SG-CIIP, invité perm.	Gaël TEGUIA
Secrétariat	Camille DUBIED

(suite >>)

Commission langues et échanges (COLANG)

BERNE	Philippe HERTER
FRIBOURG	Marcel BULLIARD
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ SONINO
JURA	Hélène WOOG
NEUCHÂTEL	David BÜRKI
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Fabienne MOTTET
CHANCELLERIE FÉD.	Fabienne BERTAGNOLLO
SG-CDIP	Bernard WICHT
CSG	Jean-François LOVEY, président
CLEO	Stève BLAESI
CLPO	François PICCAND
CDAC	Christine SALVADÉ
UNIVERSITÉS	Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Ariane TONON Barbara TSCHARNER
CLACESO	Christian BERDOZ
ASPF	Christophe ZIMMERLI
SER	Gaétan EMONET Adrienne FURRER MITTAZ
IRDP, invité perm.	Jean-François DE PIETRO
SG-CIIP	Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT Virginie CONTI
Secrétariat	Camille DUBIED Nathalie NAZZARI

Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
SG-CIIP	Olivier MARADAN
IRDP	Bernard WENTZEL
CLACESO	Alain BASSET
HEP-BEJUNE	Stéphane BOÉCHAT-HEER
HEP-VS	Fabio DI GIACOMO
SRED-GE	Daniela DI MARE APPÉRÉ Giovanni FERRO LUZZI → juin
SUPSI-TI	Lorena ROCCA Michele EGGLOF
UNIFR	Philippe GENOUD
UNIL	Gaëlle GOASTELLEC
CDG-SRT	Jean-François GRUET
UNINE	Antonio IANNACCONI
UNIGE	Franzia LEUTENEGGER
HEP-FR	Pascale MARRO → mars Bernard FORCLAZ, dès avril
IUFE-FPSE	Isabelle MILLI
SER	Georges PASQUIER → juillet Grégory DURAND, dès août
HEP-VD	Cyril PETITPIERRE
SREP-BE	Werner RIESEN
SSPES	Carole SIERRO
URSP-VD	Bruno SUCHAUT
SSRE, invité perm.	Danièle PÉRISSET
CSRE, invité perm.	Stefan C. WOLTER
Secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

BERNE et Santé	Claude ARRIGO
FRIBOURG	Sylvie SCHOPPER
GENÈVE	Alexandre BIRR
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CLPO	Laurent FEUZ
CRT-EPC	Dominique SUDAN
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI
MENU	Catherine MABILLARD
GREFP	Sadri SHILI
IFFP	Patrick VUILLEUMIER → août Regis BRUGGER, dès sept. Nathalie KIPFER
CREFP	Inès KNEUBUEHLER, dès nov.
SOCIAL	Marlis WAEFLER
MATU PRO	Jérôme PITTET
SEFRI	Fritz JORDI
Collaborateur technique	Gérad ZEHNSHAUSERN
SG-CIIP	Sadri SHILI, président
SG-CIIP-CREFP	Christine FURTER
Secrétariat	Christelle TIBERIO

Conseils**Conseil Média-Formation (CMF)**

AP-CIIP	Oskar FREYSINGER, président
RTS	Eliane CHAPPUIS Tania CHYTIL Nathalie HOF Gilles MARCHAND
FAPERT	Jacqueline LASHLEY
SER	Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Christian GEORGES

Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP)

Uni-GE	Jean-Luc DORIER
Uni-ZH	Lucien CRIBLEZ
Uni-Cergy-Pontoise (FR)	Nathalie MONS
Uni-Nancy (FR)	Eirick PRAIRAT
HEP-FR	Pierre-François COEN
PH-ZH	Peter TREMP
IFE (FR)	Catherine PÉROTIN
IRDP	Bernard WENTZEL Murielle ROTH
Secrétariat	Nathalie SIMONET

Délégation à la langue française (DLF), Bureau

Membres	François GRIN, président Jean-François de PIETRO Marinette MATTHEY
SG-CIIP	Virginie CONTI, remplacée → juin par Fabienne JAN, a.i.
Secrétariat	Nathalie NAZZARI

Commissions de coordination**Commission pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)**

BERNE	Hans JENSEN → juin Florence LAVANCHY, dès mai
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY, président
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Séverine ERARD

Commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMÉPRO)

BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN, présidente
JURA	Marco BOSATTA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
TESSIN	
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, invit. occas.	Viridiana MARC
IRDP	Sophie TAPPAREL
IRDP, invit. perm.	Bernard WENTZEL
Secrétariat	Anna VON OW

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisées (COPEP)

BERNE	n.n.
FRIBOURG	Marc SIEBER
GENÈVE	Renato BORTOLOTTI Maryline MOTTET
JURA	Eléonore CHAIGNAT
NEUCHÂTEL	Rosa MICCIO-PAONE Myriam TORCHE
TESSIN	Massimo MELASECCA
VALAIS	Sylvie NICOLE-DIRAC Guy DAYER
VAUD	Anne DECOSTERD Céline JOSS
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER
SG-CIIP	Virginie BEYELER

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Hugo STERN, président
CLPO	Laurent FEUZ
CLPO	Claude POTTIER
CLACESO	Christian BERDOZ Alain BASSET
SER	Jean-Marc HALLER

Secondaire II	Claude-Alain VUILLE Jean-François GRUET
FORDIF, invité perm.	David PERRENOUD
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
Secrétariat	Pascale LAMARRE → mars Virginie BEYELER, dès avril

Classes et accords intercantonaux (CAI)

BERNE	Émilie LÜTHI
FRIBOURG	Marie-Christine DORAND Gilbert STOCKER
GENÈVE	Thierry DURAND Pascal EDWARDS Erwin FISCHER
JURA	Vincent JOLIAT Jean-Luc PORTMANN
NEUCHÂTEL	Corinne DE MARCO Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
VALAIS	Marilyne CONRAD Claude POTTIER, président
VAUD	Christian VERNEX Jean-Daniel ZUFFEREY
Secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités professionnelles (CMP)

BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Marie GLASSON Georges VIAL
GENÈVE	Chantal ANDENMATTEN Gilles GUENAT
JURA	Eric JORAY
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
VALAIS	Patrick BORNET Claude POTTIER, président
VAUD	Fabienne RACCAUD
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN
Secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités spécialisées (CMS)

BERNE	Ursula KÄSER
FRIBOURG	Claude VAUTHY
GENÈVE	Chantal ANDENMATTEN, présidente
JURA	Olivier TSCHOPP → octobre
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Claude VETTERLI
SANTÉ	Anne JACQUIER-DELALOYE
TRAVAIL SOCIAL	Joseph COQUOZ
DESIGN-ARTS VISUELS	Pierre-Alain GIESSER
CEDG SRT	Anne-Lucie VERGÈRES
Secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Coopérations multilatérales et européennes (CME)

BERNE	Pierre BUCHMÜLLER
FRIBOURG	Georges VIAL
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI

(suite >>)

(suite >>)

TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Mireille BERTIZZOLO
VAUD	Pierre FANTYS
CLPO	Gérogioire EVÉQUOZ, président
MOVETIA	Christophe BETTIN
Secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Formation et qualification des adultes (CFQA)

BERNE	Valentine JEANNERET Florent COSANDEY, président
FRIBOURG	Cinzia DI FERRO KOHLER Peter ZOLLET Georges VIAL
GENÈVE / CIFIC	Cyril SALORT
JURA	Ana Laura KRAEHENBÜHL Clément SCHAFFTER
NEUCHÂTEL	Myriam ROSSELET
TESSIN	Walter SEGHIZZI
VALAIS	Christian BONVIN Lionel CLAVIEN
VAUD / CIFIC	Jean-Pierre BAER
VAUD	Karin HEHLEN
CSFP / CIFIC	Pierre-Yves PUIPPE
Secrétariat	Sylvette DEGUIN

Collaborateurs permanents (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Shadya ABDALLA	Apprentie employée de comm. → juillet
Franca ARMI	Assistante scientifique
Virginie BEYELER	Secrétaire
Audrey BONVIN	Assistante scientifique
Anne BOURGOZ FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique, DLF
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Diego CORTI	Collaborateur scientifique
Yves CRETTON	Co-responsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable <i>Documentation</i>
Camille DUBIED	Secrétaire
Andreas DUTOIT MARTY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Romina FERRARI	Assistante scientifique, dès juin
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Assistante de projets
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Esther GONZALEZ MARTINEZ	Assistante scientifique → juillet
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique → juin
Margaux JUNOD	Apprentie employée de comm., dès août
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Secrétaire → mars Assistante de direction, dès avril
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Luis MAIA	Concierge
Olivier MARADAN	Secrétaire général
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. obligatoire
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire

Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Collaboratrice administrative
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Larissa SCHEDEL	Assistante scientifique → oct. Co-responsable UMER-SO et Responsable UMER-FP
Sadri SHILI	Secrétaire de direction
Nathalie SIMONET	Collaborateur scientifique
Philippe RODUIT	Collaboratrice scientifique
Béatrice ROGÉRE PIGNOLET	Secrétaire
Karin SEILER	Collaborateur scientifique
Roberto STOCCO	Assistante de direction → oct.
Patricia TAÏS	Collaboratrice scientifique, dès nov.
Sophie TAPPAREL	Responsable informatique, dès avril
Gaël TEGUIA	Secrétaire
Christelle TIBERIO	Directeur
Bernard WENTZEL	

(suite >>)



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch